

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 171

24 février 2005

SOMMAIRE

A.F. Line, S.à r.l., Gonderange	8169	Global Fund Services (Luxembourg) S.A., Munsbach	8164
A.G.T. Investissements S.A.H., Luxembourg	8181	Gries S.A., Luxembourg	8188
A.G.T. Investissements S.A.H., Luxembourg	8181	Grissin S.A., Luxembourg	8177
Actaris Metering Systems S.A., Luxembourg	8170	Grissin S.A., Luxembourg	8177
Aerania S.A., Luxembourg	8187	Group 4 Falck - Société de Surveillance et de Sécurité S.A., Luxembourg	8192
Aissance S.A., Luxembourg	8205	Gugler Europe S.A., Luxembourg	8169
Alcanada S.A., Luxembourg	8164	Hachem Invest S.A.H., Luxembourg	8179
Alcanada S.A., Luxembourg	8164	Hachem Invest S.A.H., Luxembourg	8179
Amethyst Maritime S.A., Luxembourg	8185	Hol-Maritime I A.G., Luxembourg	8186
Ball Holdings, S.à r.l., Luxembourg	8173	Hol-Maritime II A.G., Luxembourg	8186
Brig, S.à r.l., Luxembourg	8171	Hol-Maritime III A.G., Luxembourg	8186
Capstan S.A., Luxembourg	8182	Igefi International S.A., Luxembourg	8170
Carmine Investments Holding S.A., Luxembourg	8163	Immobilière Felgen S.A., Munsbach	8163
Cerafirst S.A., Luxembourg	8171	Immobilière Felgen S.A., Munsbach	8163
Circo, S.à r.l., Luxembourg	8205	Indépendant Finance Holding S.A., Luxembourg	8206
Citran Greysac S.A., Luxembourg	8179	Investment 23 S.A., Luxembourg	8172
Citran Greysac S.A., Luxembourg	8180	Lux T.P. S.A., Sandweiler	8165
Co.Fi.Te S.A., Luxembourg	8177	Luxani Finance S.A., Luxembourg	8180
Compagnie Maritime Commerciale S.A., Luxembourg	8175	Malliver Invest S.A., Luxembourg	8208
Di Vincenzo Holding S.A., Luxembourg	8200	Mediabern, S.à r.l., Luxembourg	8165
Digitech S.A., Luxembourg	8189	Melchemie Group B.V., S.à r.l., Luxembourg	8191
Dom Pedro I B.V., S.à r.l., Luxembourg	8193	Melfin B.V., S.à r.l., Luxembourg	8191
Elieva S.A., Luxembourg	8169	Mellux Financial Services, S.à r.l., Luxembourg	8192
Emerald Maritime S.A., Luxembourg	8184	Messageries du Livre, S.à r.l., Luxembourg	8202
Emesco Industrial Equity Company S.A.H., Luxembourg	8166	Messageries Paul Kraus, S.à r.l., Luxembourg	8205
Entversalux, S.à r.l., Wasserbillig	8206	Moon Island Invest S.A.H., Luxembourg	8174
Euronord S.A., Luxembourg	8183	Mosella Consult, GmbH, Luxembourg	8204
Euronord S.A., Luxembourg	8184	Mosella Consult, GmbH, Luxembourg	8204
Fiduciaire Intercommunautaire, S.à r.l., Luxembourg	8190	MPK Shop, S.à r.l., Luxembourg	8190
Financière Petra S.A.H., Luxembourg	8201	MTM Holding S.A., Schuttrange	8165
Flamenco S.A.H., Luxembourg	8189	Ofima S.A., Luxembourg	8187
FT Feedtrade S.A., Luxembourg	8176	Pearl Maritime S.A., Luxembourg	8182
Gay Time Ltd S.A., Luxembourg	8203	QNB International Holdings Limited, S.à r.l., Luxembourg	8207
Giusy and Co., S.à r.l., Luxembourg	8176	Quercis Investissement S.A., Luxembourg	8175
Glengariff Company, S.à r.l., Luxembourg	8174	Ramoge S.A., Luxembourg	8188
Global Fund Services (Luxembourg) S.A., Munsbach	8164	Riaz, S.à r.l., Luxembourg	8162
		Robeco Capital Growth Funds, Sicav, Luxembourg	8166

Rover International S.A., Luxembourg	8171	Theorema Holding S.A., Luxembourg	8178
RR Donnelley Luxembourg, S.à r.l., Leudelange . .	8184	Tiscali Luxembourg S.A., Luxembourg	8174
S.I.C. Trading S.A., Luxembourg	8168	Torrus Funds, Sicav, Senningerberg	8185
Sasfin International Fund, Sicav, Luxembourg . . .	8188	Tourship Group S.A., Luxembourg	8167
SBT Star Bulk & Tankers A.G., Luxembourg	8182	Tourship Group S.A., Luxembourg	8167
Securilec, S.à r.l., Luxembourg	8191	Transports et Garage Presse, S.à r.l., Luxem- bourg	8203
Sedaf Holding S.A., Luxembourg	8173	Traxys S.A., Bertrange	8207
Services Internationaux d'Ingénierie S.A., Luxem- bourg	8208	V.B.I., Van Bragt International S.A., Luxembourg.	8203
Sigma Tau Europe S.A., Luxembourg	8202	V.L.G. International S.A., Luxembourg	8166
Société Européenne de Conserve S.A., Luxem- bourg	8201	Vesper Sicav, Luxembourg	8168
Sunnyvale Investments S.A., Luxembourg	8178	Voltaire Investissements S.A., Luxembourg	8192
Swap Enhanced Asset Linked Securities (SEALS) S.A., Luxembourg	8173	Vulkan Schifffahrts AG Luxembourg S.A., Luxem- bourg	8183
Swiss Finance & Property Management S.A.H., Machtum	8163	Vulkan Schifffahrts AG Luxembourg S.A., Luxem- bourg	8183
Syrtals International S.A., Luxembourg	8176	W.E.T. Holding (Luxembourg) S.A., Luxembourg	8172
TBA Trust Board Associates S.A., Luxembourg . .	8180	Zorzafin S.A., Luxembourg	8200

RIAZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1913 Luxembourg, 12, rue Léandre Lacroix.

R. C. Luxembourg B 103.595.

EXTRAIT

Il résulte de conventions de transfert de parts sociales prenant effet le 12 novembre 2004 que:

- PERMIRA EUROPE II L.P.1, ayant son siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, a transféré 27 parts sociales de la Société à JP MORGAN ITALIAN FUND III, agissant par son Manager PRIVATE EQUITY PARTNERS SGR S.p.A., ayant son siège social à Via Catena 4, I-20121 Milan et enregistré au registre des sociétés de Milan sous le numéro 13069040155;

- PERMIRA EUROPE II L.P.2, ayant son siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, a transféré 42 parts sociales de la Société à JP MORGAN ITALIAN FUND III, précitée;

- PERMIRA EUROPE II CV3, ayant son siège social à Parnassustoren, Locatellikade 1, NL-1076 AZ Amsterdam a transféré 2 parts sociales de la Société à JP MORGAN ITALIAN FUND III, précitée;

- PERMIRA EUROPE II CV4, ayant son siège social à Parnassustoren, Locatellikade 1, NL-1076 AZ Amsterdam a transféré 3 parts sociales de la Société à JP MORGAN ITALIAN FUND III, précitée;

- SCHRODER VENTURES INVESTMENT LIMITED, ayant son siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, a transféré 2 parts sociales de la Société à PRIVATE EQUITY PARTNERS S.p.A., ayant son siège social à Via Catena 4, I-20121 Milan et enregistré au registre des sociétés de Milan sous le numéro 13507;

- SCHRODER VENTURES INVESTMENT LIMITED, précitée, a transféré 1 part sociale de la Société à PERMIRA ASSOCIATI S.p.A. ayant son siège social à Via Monte Grappa 7, Bergamo, Italie, enregistré au registre des sociétés de Bergamo sous le numéro 09306140154;

- PERMIRA EUROPE II CO-INVESTMENT SCHEME, ayant son siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, a transféré 1 part sociale de la Société à PERMIRA ASSOCIATI S.p.A. précitée.

Il en résulte, qu'à compter du 12 novembre 2004 les parts sociales de la Société sont réparties comme suit:

- PERMIRA EUROPE II L.P.1:	148
- PERMIRA EUROPE II L.P.2:	230
- PERMIRA EUROPE II C.V.3:	10
- PERMIRA EUROPE II C.V.4:	14
- PERMIRA EUROPE II CO-INVESTMENT SCHEME:	4
- SCHRODER VENTURES INVESTMENT LIMITED:	16
- PERMIRA ASSOCIATI S.p.A.	2
- JP MORGAN ITALIAN FUND III	74
- PRIVATE EQUITY PARTNERS S.p.A.	2
Total:	500

S. Michel
Gérante

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2004, réf. LSO-AW03344. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098499.3/000/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

SWISS FINANCE & PROPERTY MANAGEMENT, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-6840 Machtum, 12, rue Knupp.
R. C. Luxembourg B 91.649.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00610, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Signature.

(099574.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

CARMINE INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 35.314.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'assemblée générale ordinaire de notre société tenue en date du 10 août 2004 que:

1) Les mandats des deux administrateurs:

- M. John Weber, demeurant à L-2672 Luxembourg, 15, rue de Virton,

- M. Fred Alessio, demeurant à L-3630 Kayl, 20, rue de Dudelange,

ont été reconduits pour une période de six ans se terminant à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2010.

2) Suite à la démission de M. Albert Schiltz de ses fonctions d'administrateur, a été nommé nouvel administrateur en remplacement M. Aniel Gallo, demeurant à L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2010.

3) Le mandat du commissaire EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A., avec siège social à L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, a été reconduit pour une période de six ans se terminant à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2010.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2004, réf. LSO-AW04192. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097213.3/984/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

IMMOBILIERE FELGEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5366 Munsbach, Zone Industrielle.
R. C. Luxembourg B 17.432.

Extrait des minutes de l'Assemblée Générale Statutaire tenue au siège social le 26 novembre 2004

Suite aux décisions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 26 novembre 2004, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

1. Monsieur Lucien Felgen - ingénieur-technicien, demeurant à Schrassig,

2. Madame Michèle Kremer épouse Felgen Lucien, demeurant à Schrassig,

3. Madame Carole Felgen - pharmacienne, demeurant à Remerschen.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée annuelle de 2010.

Est nommé commissaire aux comptes: Monsieur Luc Felgen.

Son mandat prendra fin lors de la prochaine assemblée générale statutaire.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2004, réf. LSO-AW06933. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097252.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

IMMOBILIERE FELGEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5366 Munsbach, Zone Industrielle.
R. C. Luxembourg B 17.432.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2004, réf. LSO-AW06934, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Signature.

(097257.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

ALCANADA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 83.617.

—
Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale du 25 novembre 2004

- 1) Le mandat des administrateurs est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.
 - 2) Le mandat du commissaire aux comptes est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.
 - 3) En application de l'article 100 de la loi sur les sociétés, il a été décidé de ne pas mettre la société en liquidation.
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2004, réf. LSO-AW06622. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097247.3/280/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

ALCANADA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 83.617.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2004, réf. LSO-AW06623, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

Signature.

(097240.3/280/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

GLOBAL FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 1B, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 44.983.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 14 juillet 2004 que:

1. ERNST & YOUNG S.A., ayant son siège social à Munsbach, est nommée contrôleur des comptes de la société en remplacement de DELOITTE S.A. avec effet au 14 juillet 2004.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2004.

Munsbach, le 18 novembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2004, réf. LSO-AW06625. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097478.3/850/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

GLOBAL FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 1B, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 44.983.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 3 novembre 2004 que:

1. Monsieur Hideyuki Sasaki a démissionné de ses fonctions d'Administrateur avec effet au 1^{er} novembre 2004. Décharge est accordée à l'Administrateur démissionnaire pour l'exercice de son mandat jusqu'au 1^{er} novembre 2004.

2. Monsieur Naomi Harada, Managing Director de MIZUHO TRUST & BANKING (LUXEMBOURG) S.A., demeurant à Luxembourg est nommé Administrateur avec effet au 1^{er} Novembre 2004.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2004.

Munsbach, le 18 novembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2004, réf. LSO-AW06628. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097474.3/850/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

LUX T.P. S.A., Société Anonyme.

Siège social: Sandweiler.
R. C. Luxembourg B 11.570.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 6 avril 2004

Nomination d'un nouveau Président du Conseil d'Administration:
Messieurs Jean Cazzaro, Johan Beerlandt, Paul Mouton et Gaëtan Peeters proposent de confier le mandat, devenu libre suite au décès de Monsieur Gérard Muller, à Monsieur Jacques Paquay. Ce dernier accepte cette fonction.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} juin 2004

Le cabinet MAZARS Luxembourg est nommé réviseur d'entreprises chargé du contrôle des comptes de l'exercice 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2004.

MAZARS

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2004, réf. LSO-AW07242. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097218.3/1682/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

MTM HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 52.576.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Annuelle de la société tenue à Luxembourg le 29 avril 2004

Les actionnaires ont accepté à l'unanimité les décisions suivantes:

La nomination d'HESPERANGE NOMINEES LIMITED comme nouvel administrateur de la société jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2010.

La démission d'AYAN LIMITED comme administrateur de la société et la pleine et entière décharge de ses fonctions.

Le renouvellement du mandat de BELVAUX NOMINEES LIMITED comme administrateur de la société jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2010.

Le renouvellement du mandat de ROCHETTE NOMINEES LIMITED comme administrateur de la société jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2010.

Pour extrait sincère et conforme.

MTM HOLDING S.A.

Signature / Signature

Un mandataire / -

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2004, réf. LSO-AW07258. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097237.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

MEDIABERN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.500,- EUR.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 102.933.

Extrait du contrat de cessions de parts sociales du 24 novembre 2004

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales daté du 24 novembre 2004 ce qui suit:

PROJECTSWISS, S.à r.l., une société de droit luxembourgeois, avec siège social au 9B, boulevard du Prince-Henri, L-1724 Luxembourg, numéro de registre de commerce B 102.932 a transféré la totalité des parts détenues dans la Société, soit 500 parts sociales d'une valeur nominale de 25 EUR, à SWISSPROJECT PROPERTIES, S.à r.l., une société de droit luxembourgeois, avec siège social au 9B, boulevard du Prince-Henri, L-1724 Luxembourg, numéro de registre de commerce B 104.058.

L'associée unique est donc désormais SWISSPROJECT PROPERTIES, S.à r.l. détenant 500 parts sociales d'une valeur nominale de 25 EUR chacune.

Pour extrait

Pour la société

A. Heinz

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2004, réf. LSO-AW06382. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097892.3/587/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

V.L.G. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 71.974.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire le 8 novembre 2004

Résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2004:

Conseil d'administration

MM. Ottorino La Rocca, demeurant à Paglieta (Italie), président;
Giuseppe Natale, entrepreneur, demeurant à Atesa (Italie), administrateur;
Angelo La Rocca, conseil fiscal, demeurant à Paglieta (Italie), administrateur.

Commissaire aux comptes

GRANT THORNTON REVISION & CONSEIL S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

VLG INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW06085. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097259.3/024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

ROBECO CAPITAL GROWTH FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 58.959.

Suite aux décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 novembre 2004, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Frank Alexander de Boer, General Manager Deutschland Robeco, ROBECO ASSET MANAGEMENT (DEUTSCHLAND), 18, Grüneburgweg, D-60322 Frankfurt am Main
- Monsieur Stéfan F.A. Richter, General Manager, ROBECO BANK BELGIUM, 81 bus 6, Louisalaan, B-1050 Bruxelles
- Monsieur Michael Strating, Vice President Equity Investments Robeco, ROBECO GROEP N.V., 120, Coolsingel, NL-3011 AG Rotterdam

Pour ROBECO CAPITAL GROWTH FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2004, réf. LSO-AW06813. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097636.3/1126/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

EMESCO INDUSTRIAL EQUITY COMPANY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 24.694.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 6 juillet 2004

1. Les mandats d'administrateur de:

- Sir Richard Butler, 51, Thurloe Square, SW7 2SX, London, United Kingdom,
- Dr Heinz Thanheiser, 19, rue Louis, F-77300 Fontainebleau,
- Monsieur Lars B. Stigemar, 15-17, Fischmarkt, CH-6300 Zug,
- Monsieur Martin Makey, Parsonage Farmhouse, Kelvedon Road, Messing, Near Colchester Essex CO5 9TA, United Kingdom,
- Monsieur Roderick C. G. Macleod, The Bachmann Group, Frances House, Sir William Place, St Peter Port, Guernsey GY1 4HQ, Channel Islands,

sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 2 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.

2. Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société KPMG AUDIT, société civile avec siège social au 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, est reconduit pour une nouvelle période statutaire d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2005.

Certifié sincère et conforme

Suit la traduction en anglais du texte qui précède:

Extract of the resolutions taken at the Annual General Meeting of July 6th, 2004

1. The mandates of Director of:
- Sir Richard Butler, 51, Thurloe Square, SW7 2SX, London, United Kingdom,
 - Dr Heinz Thanheiser, 19, rue Louis, F-77300 Fontainebleau,
 - Mr Lars B. Stigemar, 15-17, Fischmarkt, CH-6300 Zug,
 - Mr Martin Makey, Parsonage Farmhouse, Kelvedon Road, Messing, Near Colchester Essex CO5 9TA, United Kingdom,
 - Mr Roderick C. G. Macleod, The Bachmann Group, Frances House, Sir William Place, St Peter Port, Guernsey GY1 4HQ, Channel Islands,
- be re-elected for a new statutory term of 2 years until the Annual General Meeting of 2006.
2. KPMG AUDIT, société civile, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, be re-elected as Statutory Auditor for a new statutory term of one year until the Annual General Meeting of 2005.

For true copy
EMESCO INDUSTRIAL EQUITY COMPANY S.A.

Signatures
Directors

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004, réf. LSO-AX00213. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097728.3/795/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

TOURSHIP GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 41.934.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social en date du 30 janvier 2003

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée a décidé d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001;
 - l'assemblée a décidé de continuer les activités de la société malgré les pertes cumulées au 31 décembre 2001 dépassant les trois quarts du capital social;
 - l'assemblée a accepté la démission de Monsieur Guy Harles de son poste d'administrateur de la société avec effet au 30 janvier 2003 et lui a donné décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat durant l'exercice 2001.
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

Pour TOURSHIP GROUP S.A.

Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00501. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097817.3/1005/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

TOURSHIP GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 41.934.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social en date du 26 novembre 2004

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée a décidé d'approuver la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire nonobstant les dispositions statutaires;
 - l'assemblée a décidé d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003;
 - l'assemblée a décidé de continuer les activités de la société malgré les pertes cumulées au 31 décembre 2003 dépassant les trois quarts du capital social;
 - l'assemblée a décidé de donner décharge aux administrateurs:
 - * Madame Anne Zacharias-Lota, demeurant à CH-1222 Coligny, 274, Chemin du Nant d'Argent;
 - * Madame Emmanuelle Lindgren-Lota, demeurant à CH-1222 Vézenaz, 3, Chemin de Messin;
 - * Monsieur Leonardo Cereghetti, demeurant professionnellement à CH-6900 Lugano, Via Ariosto 6;
- ainsi qu'au commissaire aux comptes:
- Monsieur Marc Muller, demeurant professionnellement au 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;
- pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2003;
- l'assemblée a décidé de renouveler les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes actuellement en fonction jusqu'à la prochaine assemblée statutaire appelée à délibérer sur les comptes annuels au 31 décembre 2004.
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

Pour TOURSHIP GROUP S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00502. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097827.3/1005/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

VESPER SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 24.919.

—
Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 mars 2004

L'Assemblée Générale a reconduit, à l'unanimité, le mandat des Administrateurs et du Réviseur d'Entreprises pour un nouveau terme d'un an.

Composition du Conseil d'Administration

Messieurs: Jean-Jacques Perquel, Président

Jérôme Istel, Administrateur-Délégué

Pierre Baldauff

Antoine Calvisi

John Mills

Nico Thill

Madame: Nicole Huger

Réviseur d'Entreprises

ERNST & YOUNG

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2004.

BANQUE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme

Investment Fund Services

N. Uhl

Fondé de Pouvoir Principal

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004, réf. LSO-AX00239. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé) : D. Hartmann.

(097275.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

S.I.C. TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 83.426.

—
DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte de dissolution de société reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 11 novembre 2004, enregistré à Grevenmacher, le 26 novembre 2004, volume 529, folio 84, case 9;

I.- Que la société anonyme S.I.C. TRADING S.A., ayant son siège social à L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri, R. C. Luxembourg section B numéro 83.426, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 31 juillet 2001, publié au Mémorial C numéro 128 du 24 janvier 2002.

II.- Que le capital social est fixé à s'élève actuellement à cent cinquante mille euros (EUR 150.000,-) représenté par cent cinquante (150) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune.

III.- Que suite de la réunion de toutes les actions en une seule main la société se trouve dissoute par l'actionnaire unique, par reprise par lui de l'intégralité de l'actif et du passif de ladite société.

IV.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au siège social de la société dissoute.

Pour extrait conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 30 novembre 2004.

J. Seckler.

(097896.3/231/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

ELIEVA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 76.044.

DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le dix-sept novembre.
Par devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

A comparu:

Monsieur Marc Van Hoek, expert-comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg, lequel nous a déposé le rapport du liquidateur et du commissaire vérificateur de la société anonyme ELIEVA S.A., (R. C. n° B 76.044), avec siège à Luxembourg, constituée suivant acte notarié du 18 mai 2000, publié au Mémorial C n° 698 du 27 septembre 2000.

Le liquidateur a été nommé à cette fonction lors de l'assemblée générale extraordinaire suivant acte notarié publié au Mémorial C n° 228 du 24 mars 2000,

A l'unanimité, les actionnaires octroient une décharge pleine et entière au liquidateur et commissaire vérificateur à la liquidation pour l'exécution de leur mandat.

Ensuite Nous, Notaire, avons constaté la dissolution et la liquidation de ladite société.

Les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société.

Frais

Les frais du présent acte sont estimés à la somme de huit cents euro.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite au comparant, celui-ci a signé la présente minute avec le notaire instrumentant.

Signé: Van Hoek, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 25 novembre 2004, vol. 902, fol. 71, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour extrait conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 1^{er} décembre 2004.

G. d'Huart.

(097893.3/207/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

A.F. LINE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.400,- Euros.

Siège social: L-7240 Gonderange, 87, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 103.562.

Décision de l'associé unique

A.F. LINE, S.à r.l., avec siège social à L-7240 Bereldange, 87, rue de Luxembourg

ici valablement représentée par

Monsieur Alessandro Fioravanzo demeurant à L-6180 Gonderange, 4, Bei der Bréck

prend la décision de changer la gérante technique:

c'est-à-dire,

- La gérante technique sortante est Madame Franca Fabozzi demeurant à F-54111 Mont Bonvilliers 3, rue de Bonvilliers

- La nouvelle gérante technique est Madame Patricia Sasonoff épouse Goetz demeurant à L-4642 Differdange, 1, rue Pasteur

Cette décision prend effet à la date du 29 novembre 2004.

Fait pour valoir ce que de droit, à Luxembourg, le 29 novembre 2004.

A. Fioravanzo.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004, réf. LSO-AX00327. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097958.3/850/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

GUGLER EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 95.879.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 décembre 2004 que:

1. Madame Nathalie Cortinhas, employée privée, demeurant à L-3510 Dudelange, 39, rue de la Libération est révoquée de ses fonctions de commissaire aux comptes et se trouve remplacée par Monsieur Raphaël Forler, Maître en administration économique et sociale, avec adresse professionnelle à L-1331 Luxembourg, 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, qui achèvera le mandat du commissaire aux comptes révoqué, auquel décharge est accordée pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

2. Monsieur Emmanuel Levain, ayant démissionné de ses fonctions d'administrateur-délégué de la société, se trouve remplacé par Monsieur Valéry Lux, dirigeant de sociétés, demeurant à F-90000 Belfort, 2, rue Mazarin, lequel dispose d'un pouvoir de signature individuelle pour les actes de gestion journalière, ainsi que pour la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion.

Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Signature

Le mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00924. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097977.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

ACTARIS METERING SYSTEMS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 93.714.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 mai 2004

1. Le mandat du Commissaire aux Comptes de ERNST & YOUNG S.A., 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, est reconduit pour une nouvelle période statutaire d'un jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2005;

2. Monsieur Thierry Pimenta de Miranda, Chief Financial Director, demeurant au 94, avenue Léon Errera, B-1180 Uccle, administrateur de Classe B est nommé Administrateur de Classe B, en remplacement de Madame Jacqueline Bize, demeurant au 50, avenue des Tilleuls, F-75016, démissionnaire.

Son mandat arrivera à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'année 2009.

Fait à Bruxelles, le 26 mai 2004.

Certifié sincère et conforme

ACTARIS METERING SYSTEMS S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2004, réf. LSO-AW00061. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097987.3/795/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

IGEFI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 65.790.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 27 octobre 2004

Résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2003/2004 comme suit:

Conseil d'administration

M. Dino Di Vincenzo, dirigeant d'entreprise, demeurant à I-Pescara, président;

M. Giovanni Di Vincenzo, dirigeant d'entreprise, demeurant à I-Pescara, vice-président;

M. Gaetano Cardano, dirigeant d'entreprise, demeurant à I-Pescara, vice-président;

M. Gerd Fricke, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

M. Lorenzo Patrassi, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes

AACO, S.à r.l., 6, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque Domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00548. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098002.3/024/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

BRIG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: 12.500,- EUR.**Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 102.935.*Extrait du contrat de cessions de parts sociales du 24 novembre 2004*

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales daté du 24 novembre 2004 ce qui suit:

PROJECTSWISS, S.à r.l., une société de droit luxembourgeois, avec siège social au 9B, boulevard du Prince-Henri, L-1724 Luxembourg, numéro de registre de commerce B 102.932 a transféré la totalité des parts détenues dans la Société, soit 500 parts sociales d'une valeur nominale de 25 EUR, à SWISSPROJECT PROPERTIES, S.à r.l. une société de droit luxembourgeois, avec siège social au 9B, boulevard du Prince-Henri, L-1724 Luxembourg, numéro de registre de commerce B 104.058.

L'associée unique est donc désormais SWISSPROJECT PROPERTIES, S.à r.l. détenant 500 parts sociales d'une valeur nominale de 25 EUR chacune.

Pour extrait

Pour la société

A. Heinz

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2004, réf. LSO-AW06379. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097988.3/587/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

ROVER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 45.731.*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 22 novembre 2004 à 10.00 heures au siège social*

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Patrick Ehrhardt de sa fonction d'administrateur, décide d'accepter cette démission. Le conseil le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Le conseil décide de coopter comme nouvel administrateur, avec effet à partir du 22 novembre 2004, M. Dominique Billion, demeurant professionnellement à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00545. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097995.3/024/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

CERAFIRST S.A., Société Anonyme.Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 38.756.*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 30 novembre 2004*

Le Conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Patrick Ehrhardt, de sa fonction d'administrateur de la société, prend acte de cette démission, et le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Le conseil décide de coopter comme nouvel administrateur Monsieur Carlo Santoiemma, employé privé, né le 25 mars 1967 à Matera (Italie), demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Le conseil décide de donner tous les pouvoirs dont ceux de substitution, à chacun des administrateurs agissant sous leur seule signature individuelle, afin qu'il passe et signe tous les actes et documents nécessaires ou utiles à l'enregistrement et à la publication des modifications du conseil d'administration susdécrites, et en général fasse tout ce qui sera nécessaire ou utile à la finalisation desdites opérations.

Toutes ces résolutions, adoptées à l'unanimité, seront ratifiées par la prochaine assemblée générale de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

CERAFIRST S.A.

Société Anonyme

C. Santoiemma

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00546. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097997.3/024/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

**W.E.T. HOLDING (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme,
(anc. BAHAMAS HOLDING (LUXEMBOURG) S.A.).**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 93.674.

Lors de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 28 octobre 2004, les actionnaires ont pris les résolutions suivantes:

1. renouvellement du mandat des administrateurs:

Trevor Bayley, demeurant Chelston, Mill Lane, Hurley, Berkshire L6 5ND United Kingdom

Dr Peter Paul Moll, demeurant Finsterwalderstrasse 25, D-80997 Munich

Dieter Haap, demeurant Schwesternweg 44, D-89284 Pfaffenhofen, Munich

Franz Scherer, demeurant Kamillen Weg 2, D-50858 Cologne

Walter Hasselkus, demeurant Irminfriedstrasse 2, D-82166 Gräfelfing

Karsten Hartmann, demeurant Linprunstrasse 577, D-80335 Munich

Martin Block, demeurant Parkstrasse 3, D-65812 Bad Soden

pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice se clôturant le 30 juin 2005 et qui se tiendra en 2006;

2. renouvellement du mandat du commissaire KPMG LUXEMBOURG, ayant son siège social au 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice se clôturant le 30 juin 2005 et qui se tiendra en 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00643. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098007.3/581/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

INVESTMENT 23 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 59.633.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire
tenue au siège social de la société le 12 novembre 2004 à 10.00 heures*

4. L'Assemblée constate que le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux comptes a expiré le 27 avril 2001. L'Assemblée décide de ratifier et de confirmer toutes les décisions prises par les Administrateurs et d'approuver tous les actes et autres documents signés pour le compte de la Société depuis cette date à aujourd'hui.

5. L'Assemblée décide de renouveler le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux comptes à partir du 27 avril 2001.

Sont renommés Administrateurs:

M. Alexis Kamarowsky, Directeur de société, demeurant à Luxembourg;

M. Federigo Cannizzaro di Belmontino, Directeur de société, demeurant à Luxembourg;

M. Jean-Marc Debaty, Directeur de société, demeurant à Luxembourg.

Est renommée Commissaire aux comptes:

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A. (INTERCONSULT) avec siège social à L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2007.

Luxembourg, le 12 novembre 2004.

Pour extrait conforme

L'agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004, réf. LSO-AX00002. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098055.3/536/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

BALL HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 26.012.900,- EUR.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 90.414.

Par résolution en date du 28 octobre 2004, l'actionnaire unique a décidé de renouveler les mandats au poste de gérant de:

- Gerd Schildgen, demeurant au 39, Landsberger Strasse, D-41564 Grevenbroich
- Jan Driessens, demeurant au 15, Wyckerpastoorstraat, NL-6221 EN Maastricht
- Gérard Becquer, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 novembre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2004, réf. LSO-AW06545. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(098013.3/581/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

SWAP ENHANCED ASSET LINKED SECURITIES (SEALS) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 48.706.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue de façon extraordinaire en date du 26 novembre 2004, que:

* les bilan et compte de pertes et profits au 31 décembre 1999 ont été approuvés par l'assemblée générale.

* décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1999.

* le mandat des sociétés CORPORATE MANAGEMENT CORP., CORPORATE COUNSELORS LTD et CORPORATE ADVISORY SERVICES LTD ayant leur siège social à 3rd floor, Geneva Place, Waterfront drive, Road Town, Tortola, aux Iles Vierges Britanniques (BVI) a été renouvelé et prendra fin lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2000.

* le mandat de commissaire aux comptes de la société PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., ayant son siège social au 400, route d'Esch à L-1471 Luxembourg a été renouvelé et prendra fin lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2000.

Luxembourg le 26 novembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00563. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098021.3/751/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

SEDAF HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 77.291.

Résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 6 octobre 2004

* Décharge est accordée aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat.

* L'Assemblée accepte la démission de PACHAMO S.A., une société ayant son siège social à Alofi, Niue, et lui octroie décharge pleine et entière pour l'exécution de son mandat.

* L'Assemblée décide de pourvoir au remplacement de l'Administrateur démissionnaire en appelant la société SANISTO FINANCE S.A., une société ayant son siège social 24, De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, BVI, et ce pour la durée du mandat restant à courir.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2004.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature:

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW06297. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098069.3/1629/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

MOON ISLAND INVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 66.702.

Lors de l'Assemblée Générale tenue en date du 26 avril 2004, les actionnaires ont mis fin aux mandats des administrateurs:

- Marie-Hélène Claude, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg
- Gérard Becquer, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg
- Pascal Roumiguié, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg avec effet au 26 avril 2004.

La FIDUCIAIRE BILLON, S.à r.l. n'a pas souhaité poursuivre son mandat au-delà du 26 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 novembre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2004, réf. LSO-AW05401. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098022.3/581/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

GLENGARIFF COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 66.426.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés qui s'est tenue le 13 octobre 2004

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés de GLENGARIFF COMPANY, S.à r.l. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion au 31 décembre 2002;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002;
- d'affecter les résultats comme suit:
perte à reporter: USD 20.919,34
- d'accorder décharge pleine et entière aux Gérants pour toutes opérations effectuées à la date du 31 décembre 2002;
- d'approuver le rapport de gestion au 31 décembre 2003;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003;
- d'affecter les résultats comme suit:
perte à reporter: USD 26.270,88
- d'accorder décharge pleine et entière aux Gérants pour toutes opérations effectuées à la date du 31 décembre 2003;
- les associés étant tous présents ou représentés, de continuer les activités de la société suite aux pertes réalisées pour 2002 et 2003 excédant 75% du capital souscrit;
- d'accepter la démission de Monsieur Tim van Dijk, ayant son adresse professionnelle au Telestone 8 - Teleport, Naritaweg 165, 1043 BW Amsterdam, The Netherlands, de sa fonction de Gérant et ce avec effet immédiat;
- de donner décharge au Gérant pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour;
- de nommer Mr Hans van de Sanden ayant son adresse professionnelle au 9, rue Schiller L-2519 Luxembourg, en qualité de Gérant de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 13 octobre 2004.

M. Van Krimpen

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06853. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(098063.3/710/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

TISCALI LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 69.842.

EXTRAIT

Il résulte des décisions prises lors de la réunion du conseil d'administration du 25 octobre 2004 que:

- Monsieur Ronald Diederiks, directeur financier, demeurant à Zonnebaan 17, Postbus 8071, NL-3503 RB Utrecht (Pays Bas), a été coopté comme nouveau membre du conseil d'administration en remplacement de Monsieur Eric van Grimbergen, administrateur démissionnaire. Cette cooptation sera soumise à ratification lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires,
- Monsieur Ronald Diederiks a été nommé administrateur-délégué de la société en remplacement de Monsieur Eric van Grimbergen, administrateur-délégué démissionnaire, disposant des pouvoirs conférés par l'article 60 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 30 novembre 2004.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00871. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098066.3/317/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

COMPAGNIE MARITIME COMMERCIALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 82.198.

Résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 16 novembre 2004

Décharge est accordée aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat.

L'assemblée accepte la démission, à compter de ce jour, de M^e Stef Oostvogels, avocat, domicilié professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée octroie décharge pleine et entière à l'administrateur démissionnaire pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

L'assemblée décide de réélire comme administrateur jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2006:

- Monsieur Marc Vannerum, administrateur de sociétés, domicilié à Bodegemstraat 316, B-1700 Dilbeek,
- Madame Carine Carlier, administrateur de sociétés, domiciliée à Bodegemstraat 316, B-1700 Dilbeek,
- Monsieur Raymond van Herck, administrateur de sociétés, domicilié professionnellement 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg,
- Monsieur Luc Delagaye, administrateur de sociétés, domicilié 124, rue du Kiem, L-8030 Strassen.

Est réélu commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2006:

- LUXFIDUCIA, S.à r.l., une société ayant son siège social au 16, rue de Nassau, 2213 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2004.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW06299. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098070.3/1629/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

QUERCIS INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 90.024.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires
de la société qui s'est tenue en date du 30 septembre 2004*

L'Assemblée générale décide

- d'acter la démission de Messieurs Patrick Haller et Alain Tircher de leur fonction d'administrateurs de la société et décide de leur accorder décharge pour l'exercice de leur mandat.

- de nommer deux nouveaux administrateurs en remplacement des administrateurs démissionnaires pour un terme expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2008 à savoir Madame Véronique Wauthier et Mademoiselle Delphine Goergen.

Le conseil d'administration est donc composé comme suit:

- Monsieur Roger Zannier
- Mademoiselle Delphine Goergen, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg
- Madame Véronique Wauthier, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg
- de transférer le siège social de la société du 7, rue Pierre d'Aspelt à L-1142 Luxembourg au 11B, boulevard Joseph II à L-1840 Luxembourg.

Pour extrait certifié conforme
Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00894. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098093.3/322/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

**SYRTALS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme,
(anc. ALGORI SCORE S.A.).**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 83.398.

Résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 19 novembre 2004

* Les démissions de Monsieur Marc Van Hoek en qualité d'Administrateur et d'Administrateur-délégué et de LUXFIDUCIA, S.à r.l. en qualité d'administrateur sont acceptées.

* Décharge pleine et entière est accordée aux Administrateurs et Administrateur-délégué démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour.

* Sont élus Administrateurs, leur mandat prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2009:

- M. Laurent Rouillac, directeur de société, domicilié professionnellement à F- 92140 Clamart, 25, rue Martial Grandchamp,

- DIRECTOR, S.à r.l., société ayant son siège social à L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

Décision du Conseil d'Administration tenu en date du 19 novembre 2004:

* Le Conseil d'Administration nomme M. Laurent Rouillac, préqualifié, à la fonction d'Administrateur-délégué, lequel aura tous pouvoirs pour engager valablement la société par sa seule signature.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2004.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW06301. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098071.3/1629/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

FT FEEDTRADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 71.005.

Résolution prise lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 24 novembre 2004

* La démission, avec effet au 26 octobre 2004, de Monsieur Ingo Schöps en qualité d'administrateur est acceptée.

* Décharge pleine et entière est accordée à l'administrateur démissionnaire pour l'exercice de son mandat.

* Est élue Administrateur, avec effet au 1^{er} novembre 2004, son mandat prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2004:

- Mademoiselle Schahrazed Seraoui, comptable, domicilié professionnellement au 14, rue du Mont Blanc, CH-1211 Genève-Suisse.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2004.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW06306. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098072.3/1629/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

GIUSY AND CO., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 2, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 103.262.

Suivant une décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'associé unique VICTORLUX S.à r.l. du 2 décembre 2004 de la société GIUSY AND CO., S.à r.l. il a été décidé:

1) du remplacement de Monsieur Robert Lemaire en tant que gérant et de le remplacer par:

Monsieur Alessio Notarnicola, demeurant à Luxembourg, L-1750, 2, avenue Victor Hugo avec date effective au 2 décembre 2004 et pour une durée illimitée.

2) pleine et entière décharge est donnée à Monsieur Robert Lemaire pour l'exécution de son mandat.

Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00970. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098226.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

GRISSIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 63.710.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la société qui s'est tenue en date du 30 septembre 2004

Il a été décidé

de coopter Monsieur Serge Tabery à la fonction d'administrateur de la société en remplacement de Monsieur Martin Rutledge, administrateur démissionnaire. Le mandat du nouvel administrateur viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010. La nomination définitive de Monsieur Serge Tabery au poste d'administrateur sera soumise à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

de coopter Monsieur Didier Schönberger à la fonction d'administrateur en remplacement de Monsieur Patrick Haller, administrateur démissionnaire. Le mandat du nouvel administrateur viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010. La nomination définitive de Monsieur Didier Schönberger au poste d'administrateur sera soumise à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Le nouveau conseil d'administration est donc composé de:

- Monsieur Serge Tabery, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg
- Monsieur Didier Schönberger, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg
- Madame Josiane Schmit, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Extrait certifié conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2004, réf. LSO-AW06385. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098077.3/322/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

GRISSIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 63.710.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la société qui s'est tenue en date du 1^{er} octobre 2004

Il a été décidé

de coopter Mademoiselle Anne-Sophie Theissen à la fonction d'administrateur de la société en remplacement de Madame Josiane Schmit, administrateur démissionnaire. Le mandat du nouvel administrateur viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010. La nomination définitive de Mademoiselle Anne-Sophie Theissen au poste d'administrateur sera soumise à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Le nouveau conseil d'administration est donc composé de Messieurs Serge Tabery et Didier Schönberger et de Mademoiselle Anne-Sophie Theissen.

Le Conseil d'Administration décide par ailleurs de transférer le siège social du 7, rue Pierre d'Aspelt à L-1142 Luxembourg au 11B, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Extrait certifié conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00645. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098078.2//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

CO.FI.TE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 56.976.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 17 mars 2004

* L'Assemblée approuve les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.

* L'Assemblée donne décharge au commissaire aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.

* L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de Monsieur Herman J.J. Moors, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Jean-Marie Di Cino, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de PAN EUROPEAN VENTURES S.A., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2010.

* L'Assemblée accepte la démission, avec effet immédiat, du commissaire aux comptes ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

* L'Assemblée nomme en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire CO-VENTURES S.A., ayant son siège social au 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2010.

Luxembourg, le 17 mars 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW06266. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098076.3/655/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

THEOREMA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 42.032.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 avril 2004

L'Assemblée approuve les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes;

L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003;

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de Madame Stéphanie Hutin, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Herman J.J. Moors, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Jean-Marie Di Cino, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de PAN EUROPEAN VENTURES S.A., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats termineront lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2007.

L'Assemblée accepte la démission, effet immédiat, du commissaire aux comptes ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

L'Assemblée nomme en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire CO-VENTURES S.A., ayant son siège social au 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2007.

Luxembourg, le 30 avril 2004.

Certifié sincère et conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2004, réf. LSO-AW05094. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098081.3/655/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

SUNNYVALE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.

R. C. Luxembourg B 67.689.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 10 juin 2004

L'Assemblée approuve les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.

L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de Monsieur Michele Canepa, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Roberto de Luca, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Madame Christel Girardeaux, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats prendront fin lors de l'assemblée qui se tiendra en 2008.

Luxembourg, le 10 juin 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW06275. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098085.3/655/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

HACHEM INVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 25.882.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la société qui s'est tenue en date du 30 septembre 2004

Il a été décidé

de coopter Madame Véronique Wauthier à la fonction d'administrateur de la société en remplacement de Monsieur Martin Rutledge, administrateur démissionnaire. Le mandat du nouvel administrateur viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2005. La nomination définitive de Madame Véronique Wauthier au poste d'administrateur sera soumise à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires.

de coopter Monsieur Serge Tabery à la fonction d'administrateur de la société en remplacement de Monsieur Alain Tircher administrateur démissionnaire. Le mandat du nouvel administrateur viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2005. La nomination définitive de Monsieur Serge Tabery au poste d'administrateur sera soumise à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Le nouveau conseil d'administration est donc composé de:

Madame Véronique Wauthier, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg
Monsieur Serge Tabery, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg
Mademoiselle Josiane Schmit, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Extrait certifié conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2004, réf. LSO-AW06380. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098079.3/322/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

HACHEM INVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 25.882.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la société qui s'est tenue en date du 1^{er} octobre 2004

Il a été décidé de coopter Monsieur Didier Schönberger à la fonction d'administrateur de la société en remplacement de Mademoiselle Josiane Schmit, administrateur démissionnaire. Le mandat du nouvel administrateur viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2005. La nomination définitive de Monsieur Didier Schönberger au poste d'administrateur sera soumise à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Le nouveau conseil d'administration est donc composé de Madame Véronique Wauthier et de Messieurs Serge Tabery et Didier Schönberger.

Le Conseil d'Administration décide par ailleurs de transférer le siège social du 7, rue Pierre d'Aspelt à L-1142 Luxembourg au 11B, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Extrait certifié conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00642. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098080.2//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

CITRAN GREYSAC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 61.287.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la société qui s'est tenue en date du 30 septembre 2004

Il a été décidé

de coopter Monsieur Serge Tabery à la fonction d'administrateur de la société en remplacement de Monsieur Martin Rutledge, administrateur démissionnaire. Le mandat du nouvel administrateur viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2008. La nomination définitive de Monsieur Serge Tabery au poste d'administrateur sera soumise à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

de coopter Mademoiselle Anne-Sophie Theissen à la fonction d'administrateur de la société en remplacement de Monsieur Marcel Krier administrateur démissionnaire. Le mandat du nouvel administrateur viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2008. La nomination définitive de Mademoiselle Anne-Sophie Theissen au poste d'administrateur sera soumise à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Le nouveau conseil d'administration est donc composé de:

- Monsieur Serge Tabery, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg;

- Mademoiselle Anne-Sophie Theissen, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg;
- Mademoiselle Josiane Schmit, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Extrait certifié conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00640. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098082.3/322/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

CITRAN GREYSAC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 61.287.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la société qui s'est tenue en date du 1^{er} octobre 2004

Il a été décidé de coopter Monsieur Didier Schönberger à la fonction d'administrateur de la société en remplacement de Mademoiselle Josiane Schmit, administrateur démissionnaire. Le mandat du nouvel administrateur viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2008. La nomination définitive de Monsieur Didier Schönberger au poste d'administrateur sera soumise à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Le nouveau conseil d'administration est donc composé de

- Monsieur Serge Tabery
- Monsieur Didier Schönberger
- Mademoiselle Anne-Sophie Theissen

Le Conseil d'Administration décide par ailleurs de transférer le siège social du 7 rue Pierre d'Aspelt à L-1142 Luxembourg au 11B, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Extrait certifié conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2004, réf. LSO-AW06399. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098084.2//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

TBA TRUST BOARD ASSOCIATES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 101.896.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration de la société TBA TRUST BOARD ASSOCIATES S.A. qui s'est tenue en date du 25 octobre 2004 au siège social que:

Monsieur Riccardo Casacci ayant présenté sa démission en qualité d'administrateur de la société, il est décidé de pourvoir à son remplacement par la nomination de Monsieur Jean-Michel Hamelle, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La ratification de la nomination de Monsieur Jean-Michel Hamelle nommé en remplacement de Monsieur Riccardo Casacci ainsi que la question de la décharge à accorder à Monsieur Riccardo Casacci seront mises à l'ordre du jour de la plus proche Assemblée des Actionnaires.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00906. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098105.3/806/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

LUXANI FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 76.943.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 15 novembre 2004

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 12 novembre 2004 que Monsieur Herman Moors employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 15 novembre 2004 le conseil d'administration coopte en remplacement Monsieur Michele Canepa, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

Monsieur Roberto de Luca employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
Monsieur Michele Canepa, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.
PAN EUROPEAN VENTURES S.A., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 15 novembre 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW06278. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098083.3/655/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

A.G.T. INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.

R. C. Luxembourg B 33.410.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la société qui s'est tenue en date du 30 septembre 2004

Il a été décidé

de coopter Monsieur Serge Tabery à la fonction d'administrateur de la société en remplacement de Monsieur Martin Rutledge, administrateur démissionnaire. Le mandat du nouvel administrateur viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2007. La nomination définitive de Monsieur Serge Tabery au poste d'administrateur sera soumise à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires.

de coopter Monsieur Dominique Léonard à la fonction d'administrateur de la société en remplacement de Monsieur Patrick Haller administrateur démissionnaire. Le mandat du nouvel administrateur viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2007. La nomination définitive de Monsieur Dominique Léonard au poste d'administrateur sera soumise à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Le nouveau conseil d'administration est donc composé de:

- Monsieur Serge Tabery, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg
- Monsieur Dominique Léonard, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg
- Monsieur Alain Tircher, expert-comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Extrait certifié conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2004, réf. LSO-AW06386. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098086.3/322/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

A.G.T. INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 33.410.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la société qui s'est tenue en date du 1^{er} octobre 2004

Il a été décidé de coopter Monsieur Grégory Guissard à la fonction d'administrateur de la société en remplacement de Monsieur Alain Tircher, administrateur démissionnaire. Le mandat du nouvel administrateur viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2007. La nomination définitive de Monsieur Grégory Guissard au poste d'administrateur sera soumise à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Le nouveau conseil d'administration est donc composé de Messieurs Serge Tabery, Dominique Léonard et Grégory Guissard.

Le Conseil d'Administration décide par ailleurs de transférer le siège social du 7, rue Pierre d'Aspelt à L-1142 Luxembourg au 11B, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Extrait certifié conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00638. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098087.2//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

CAPSTAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 66.286.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la société qui s'est tenue en date du 30 septembre 2004

Il a été décidé

de coopter Mademoiselle Delphine Goergen à la fonction d'administrateur de la société en remplacement de Monsieur Martin Rutledge, administrateur démissionnaire. Le mandat du nouvel administrateur viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010. La nomination définitive de Mademoiselle Delphine Goergen au poste d'administrateur sera soumise à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires.

de coopter Monsieur Grégory Guissard à la fonction d'administrateur en remplacement de Madame Josiane Schmit, administrateur démissionnaire. Le mandat du nouvel administrateur viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010. La nomination définitive de Monsieur Grégory Guissard au poste d'administrateur sera soumise à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Le nouveau conseil d'administration est donc composé de:

- Monsieur Carl Hirsch, administrateur de société, demeurant à Stockholm
- Monsieur Anders Barsk, demeurant à New York
- Madame Véronique Wauthier, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg
- Mademoiselle Delphine Goergen, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg
- Monsieur Grégory Guissard, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg

de transférer le siège social du 7 rue Pierre d'Aspelt à L-1142 Luxembourg au 11B, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Extrait certifié conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2004, réf. LSO-AW06685. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098090.3/322/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

SBT STAR BULK & TANKERS A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 67.968.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue en date du 10 novembre 2004 que:

- Ont été réélus aux fonctions d'Administrateurs de la société:
- Monsieur Willy Bergner, demeurant à Pyrgos (Chypre)
- Maître Philippe Morales, demeurant à Luxembourg
- Maître Charles Duro, demeurant à Luxembourg

- A été réélue aux fonctions de Commissaire aux comptes de la société:

- LUX-AUDIT S.A., ayant son siège social au 57, rue de la Faïencerie L-1510 Luxembourg

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'Assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00862. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098128.3/317/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

PEARL MARITIME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 85.520.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 26 octobre 2004

Réviseur d'Entreprises

L'assemblée générale extraordinaire du 26 octobre 2004 a décidé d'accepter la démission du Réviseur d'Entreprises, ERNST & YOUNG S.A., représenté par Monsieur Thierry Bertrand, 6, rue Jean Monnet, L-2017 Luxembourg.

Commissaire aux Comptes

L'assemblée générale extraordinaire du 26 octobre 2004 a décidé de nommer Monsieur Fons Mangen, Réviseur d'Entreprises, demeurant à 147 rue de Warken, L-9088 Ettelbruck Commissaire aux Comptes de la société à partir de l'exercice 2002 jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2006.

Pour extrait sincère et conforme

G. Asselman

Dirigeant Maritime

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2004, réf. LSO-AW06878. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098137.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

VULKAN SCHIFFAHRTS AG LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 83.593.

Extrait de la réunion du conseil d'administrateurs du 10 août 2001

Le Conseil d'administration a décidé de nommer M. Geert Asselman, demeurant à Bertrange «Dirigeant». Il est délégué à la gestion journalière. Il a le pouvoir de représenter la société par sa seule signature.

Pour extrait sincère et conforme

F. Mangen

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2004, réf. LSO-AW06870. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098123.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

VULKAN SCHIFFAHRTS AG LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 83.593.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 mai 2003

Conseil d'Administration

L'assemblée générale a décidé de renouveler le mandat de tous les administrateurs pour un an, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale annuelle de 2004

Suite à cette décision, le Conseil d'Administration en fonction pendant l'exercice 2004 est composé comme suite:

- Höger Roland F., administrateur, demeurant à D-20148 Hamburg en Allemagne
- Warmke Jan, administrateur, demeurant à D-22399 Hamburg en Allemagne
- Wollny Jürgen, administrateur, demeurant à D-20457 Hamburg en Allemagne

Commissaire aux comptes

L'assemblée générale a décidé de renouveler le mandat du Commissaire aux comptes, M. Fons Mangen demeurant à L-9088 Ettelbrück pour une durée d'un an, son mandat expirant lors de l'assemblée générale annuelle de 2004.

Pour extrait sincère et conforme

F. Mangen

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2004, réf. LSO-AW06872. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098125.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

EURONORD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 48.655.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29 mai 2003

Conseil d'Administration

L'assemblée générale a décidé de renouveler le mandat de tous les administrateurs pour un an, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale annuelle de 2004. Le Conseil d'Administration est composé comme suit:

- Paraschiv Vasile, administrateur, demeurant à B-1050 Bruxelles en Belgique
- Van Mael Marc, administrateur, demeurant à B-2600 Berchem en Belgique
- Asselman Geert, administrateur, demeurant à L-8071 Bertrange en Luxembourg

Commissaire aux comptes

L'assemblée générale a décidé de renouveler le mandat du Commissaire aux comptes, M. Fons Mangen demeurant à L-9088 Ettelbrück pour une durée d'un an, son mandat expirant lors de l'assemblée générale annuelle de 2004.

Pour extrait sincère et conforme

F. Mangen

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2004, réf. LSO-AW06875. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098131.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

EURONORD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 48.655.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 mai 2004

Conseil d'Administration

L'assemblée générale a décidé de renouveler le mandat de tous les administrateurs pour trois ans, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale annuelle de 2007. Le Conseil d'Administration est composé comme suit:

- Paraschiv Vasile, administrateur, demeurant à B-1050 Bruxelles en Belgique
- Van Mael Marc, administrateur, demeurant à B-2600 Berchem en Belgique
- Asselman Geert, administrateur, demeurant à L-8071 Bertrange en Luxembourg

Commissaire aux comptes

L'assemblée générale a décidé de renouveler le mandat du Commissaire aux comptes, M. Fons Mangen demeurant à L-9088 Ettelbrück pour une durée de trois ans, son mandat expirant lors de l'assemblée générale annuelle de 2007.

Pour extrait sincère et conforme

F. Mangen

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2004, réf. LSO-AW06877. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098133.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

EMERALD MARITIME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 85.375.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 26 octobre 2004

Réviseur d'Entreprises

L'assemblée générale extraordinaire du 26 octobre 2004 a décidé d'accepter la démission du Réviseur d'Entreprises, ERNST & YOUNG S.A., représenté par Monsieur Thierry Bertrand, 6, rue Jean Monnet, L-2017 Luxembourg.

Commissaire aux Comptes

L'assemblée générale extraordinaire du 26 octobre 2004 a décidé de nommer Monsieur Fons Mangen, Réviseur d'Entreprises, demeurant au 147, rue de Warken, L-9088 Ettelbruck Commissaire aux Comptes de la société à partir de l'exercice 2002 jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2006.

Pour extrait sincère et conforme

G. Asselman

Dirigeant Maritime

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2004, réf. LSO-AW06879. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098139.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

RR DONNELLEY LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 412.450,-.

Siège social: L-3372 Leudelange, Zone Industrielle Am Bahn.

R. C. Luxembourg B 86.112.

—
Monsieur Barry P. McGloin a, avec effet immédiat, démissionné de ses postes de membre du conseil de gérance et de Gérant Technique de la Société le 3 novembre 2003.

À ce jour et depuis le 13 mai 2004, le conseil de gérance de la Société est composé comme suit:

1. M. Paul Arthur Masterton, Président, R.R. DONNELLEY EUROPE, R.R. DONNELLEY & SONS COMPANY, demeurant au 819, Cedar Terrace, Westfield, New Jersey 07090, États-Unis d'Amérique,
2. M. Marc Renard, Directeur Financier, R.R. DONNELLEY EUROPE, R.R. DONNELLEY & SONS COMPANY, ayant son adresse professionnelle à Triport I, Evert van de Beekstraat 30, 1118 CL Schiphol Luchthaven, Pays-Bas,

3. M. Bob Kelderhouse, Senior Vice Président, Trésorier, R.R. DONNELLEY & SONS COMPANY, ayant son adresse professionnelle à 77, West Wacker Drive, Chicago, Illinois, États-Unis d'Amérique,

4. M. Laurent Halbgewachs, Directeur des Ventés, R.R. DONNELLEY EUROPE, R.R. DONNELLEY & SONS COMPANY, ayant son adresse professionnelle à Zone Industrielle Am Bahn, L-3372 Leudelange, Luxembourg, Gérant Technique, et

5. M. Michael Kraus, Executive Vice Président, Stratégie, R.R. DONNELLEY & SONS COMPANY, ayant son adresse professionnelle à 77, West Wacker Drive, Chicago, Illinois, États-Unis d'Amérique.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour RR DONNELLEY LUXEMBOURG, S.à r.l.

J.-M. Schmit

Avocat

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2004, réf. LSO-AW05567. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098151.3/267/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

AMETHYST MARITIME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 85.521.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 26 octobre 2004

Réviseur d'Entreprises

L'assemblée générale extraordinaire du 26 octobre 2004 a décidé d'accepter la démission du Réviseur d'Entreprises, ERNST & YOUNG S.A., représenté par Monsieur Thierry Bertrand, 6, rue Jean Monnet, L-2017 Luxembourg.

Commissaire aux Comptes

L'assemblée générale extraordinaire du 26 octobre 2004 a décidé de nommer Monsieur Fons Mangen, Réviseur d'Entreprises, demeurant au 147, rue de Warken, L-9088 Ettelbruck Commissaire aux Comptes de la société à partir de l'exercice 2002 jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2006.

Pour extrait sincère et conforme

G. Asselman

Dirigeant Maritime

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2004, réf. LSO-AW06881. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098142.2/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

TORRUS FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Hoehenhof, Aerogolf Center.

R. C. Luxembourg B 99.048.

Extrait de la résolution prise par l'assemblée générale extraordinaire en date du 12 août 2004

1. L'assemblée générale extraordinaire a décidé d'accepter la démission des personnes suivantes, en leur qualité d'administrateur, avec effet à la date du 12 août 2004:

- Joachim Willnow, administrateur, ayant son domicile au 2, King Edward Street, EC1A 1HQ Londres, Royaume-Uni;

- Michael Fullalove, administrateur, ayant son domicile au 2, King Edward Street, EC1A 1HQ Londres, Royaume-Uni;

et

- Marc Feider, administrateur, ayant son domicile au 58, boulevard Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

2. L'assemblée générale extraordinaire a décidé de nommer comme administrateurs en remplacement des administrateurs démissionnaires pour une durée déterminée allant jusqu'à la première assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2005, avec effet au 12 août 2004, les personnes suivantes:

- Chris Vogelgesang, administrateur, ayant son domicile au 61, Leinster Square, Flat 6, W2 4PS Londres, Royaume-Uni;

- Arif Mansuri, administrateur, ayant son domicile au 20, Tavistock Avenue, NWGA Londres, Royaume-Uni; et

- Jean-Claude Wolter, administrateur, ayant son domicile au 232, rue Edith Cavell, B-1180 Bruxelles, Belgique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TORRUS FUNDS

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2004, réf. LSO-AW06997. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098145.3/267/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

HOL-MARITIME III A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 44.971.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 26 octobre 2004

Réviseur d'Entreprises

L'assemblée générale extraordinaire du 26 octobre 2004 a décidé d'accepter la démission du Réviseur d'Entreprises, ERNST & YOUNG S.A., représenté par Monsieur Thierry Bertrand, 6, rue Jean Monnet, L-2017 Luxembourg.

Commissaire aux Comptes

L'assemblée générale extraordinaire du 26 octobre 2004 a décidé de nommer Monsieur Fons Mangen, Réviseur d'Entreprises, demeurant au 147, rue de Warken, L-9088 Ettelbruck Commissaire aux Comptes de la société à partir de l'exercice 2002 jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2007.

Pour extrait sincère et conforme

G. Asselman

Dirigeant Maritime

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2004, réf. LSO-AW06882. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098144.2/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

HOL-MARITIME II A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 44.970.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 26 octobre 2004

Réviseur d'Entreprises

L'assemblée générale extraordinaire du 26 octobre 2004 a décidé d'accepter la démission du Réviseur d'Entreprises, ERNST & YOUNG S.A., représenté par Monsieur Thierry Bertrand, 6, rue Jean Monnet, L-2017 Luxembourg.

Commissaire aux Comptes

L'assemblée générale extraordinaire du 26 octobre 2004 a décidé de nommer Monsieur Fons Mangen, Réviseur d'Entreprises, demeurant au 147, rue de Warken, L-9088 Ettelbruck Commissaire aux Comptes de la société à partir de l'exercice 2002 jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2007.

Pour extrait sincère et conforme

G. Asselman

Dirigeant Maritime

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2004, réf. LSO-AW06884. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098147.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

HOL-MARITIME I A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 44.969.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 26 octobre 2004

Réviseur d'Entreprises

L'assemblée générale extraordinaire du 26 octobre 2004 a décidé d'accepter la démission du Réviseur d'Entreprises, ERNST & YOUNG S.A., représenté par Monsieur Thierry Bertrand, 6, rue Jean Monnet, L-2017 Luxembourg.

Commissaire aux Comptes

L'assemblée générale extraordinaire du 26 octobre 2004 a décidé de nommer Monsieur Fons Mangen, Réviseur d'Entreprises, demeurant au 147, rue de Warken, L-9088 Ettelbruck Commissaire aux Comptes de la société à partir de l'exercice 2002 jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2007.

Pour extrait sincère et conforme

G. Asselman

Dirigeant Maritime

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2004, réf. LSO-AW06885. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098150.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

OFIMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 36.856.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 30 novembre 2004 que:

- Monsieur Vittorio Malacalza, Administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Lugano (Suisse), Président du Conseil d'Administration.

- Monsieur Davide Malacalza, Administrateur de sociétés, demeurant à Gênes (Italie).

- Monsieur Mattia Malacalza, Administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Lugano (Suisse).

- Monsieur Roberto Galeri, Administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Lugano (Suisse).

Ont été réélus Administrateurs pour la durée d'une année, leurs mandats prenant fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2004.

- Monsieur Rodolphe Gerbes, Licencié en Sciences Commerciales et Financières, demeurant professionnellement à Luxembourg.

a été réélu Commissaire aux Comptes pour la même période.

Luxembourg, le 30 novembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01130. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098158.3/802/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

AERANIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 63.884.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 29 novembre 2004

Première résolution

L'assemblée a décidé de révoquer les sociétés anonymes TMF ADMINISTRATIVE SERVICES S.A., TMF CORPORATE SERVICES S.A. et TMF SECRETARIAL SERVICES S.A., de leurs mandats d'administrateurs avec effet immédiat.

Deuxième résolution

L'assemblée a décidé de nommer les personnes suivantes comme nouveaux administrateurs de la société:

- Maître Mario Di Stefano, né le 26 septembre 1960 à Stuttgart, Allemagne, demeurant professionnellement au 24, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg,

- Maître Joram Moyal, né le 26 juin 1971 à Kaiserslautern, Allemagne, demeurant professionnellement au 24, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg,

- Madame Marie Mittaut, née le 19 mars 1969 à Villerupt, France, demeurant professionnellement au 24, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg.

Ils sont nommés jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2010.

Troisième résolution

L'assemblée a décidé de révoquer la société TMF LUXEMBOURG S.A. de son poste de commissaire aux comptes avec effet immédiat.

Quatrième résolution

L'assemblée a décidé de nommer la société EUROPEAN AUDIT S.A., avec siège social au 11, rue Hiel, L-7390 Blaschette, enregistrée au registre de commerce et des sociétés Luxembourg sous le numéro RCS B 50.956 comme nouveau commissaire aux comptes.

Il est nommé jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2010.

Cinquième résolution

L'assemblée a décidé de transférer le siège social de la société au 24, avenue Marie-Thérèse à L-2132 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01031. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098230.3/984/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

GRIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 50.173.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 2 décembre 2004, que:

Décharge spéciale est donnée à Monsieur François Winandy, Administrateur, pour l'exercice de son mandat, jusqu'au jour de sa démission.

Sont élus et réélus Administrateurs, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

Madame Mireille Gehlen, licenciée en Administration des Affaires, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Monsieur Thierry Jacob, diplômé de l'Institut Commercial de Nancy, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Monsieur Marco Theodoli, Administrateur de sociétés, demeurant au 21, Via Nassa, CH-6901 Lugano.

Est réélu Commissaire aux Comptes pour la même période:

Monsieur Michele Romerio, Comptable, demeurant à Carabella, 26, CH-6582 Pianezzo.

Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01140. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098159.3/802/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

RAMOGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 65.091.

—
Extrait

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 30 novembre 2004, que:

Décharge spéciale est donnée à Monsieur François Winandy, Administrateur, pour l'exercice de son mandat jusqu'au jour de sa démission.

Sont élus et réélus Administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2007:

- Monsieur Thierry Jacob, diplômé de l'Institut Commercial de Nancy, demeurant professionnellement à Luxembourg.

- Madame Mireille Gehlen, licenciée en Administration des Affaires, demeurant à Dudelange (L).

- Monsieur Michele Clerici, Administrateur de sociétés, domicilié professionnellement au 21, Via Nassa, CH-6901 Lugano.

Est réélu Commissaire aux Comptes pour la même période:

- Monsieur Michele Romerio, Comptable, demeurant à Carabella, CH-6582 Pianezzo.

Luxembourg, le 30 novembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004, réf. LSO-AX00310. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098161.3/802/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

SASFIN INTERNATIONAL FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 93.747.

—
*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
tenue au siège social le vendredi 26 novembre 2004 à 11.00 heures*

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires que:

- l'Assemblée décide de renommer les administrateurs suivants:

Monsieur Lionel Errera,

Monsieur Dennis Paizes,

Monsieur Claude Kremer,

Monsieur Roland Sassoon,

Monsieur Alan Wilfred Greenstein,

pour un nouveau terme d'un an prenant fin à la prochaine assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2005;

- l'Assemblée décide de renommer ERNST & YOUNG en tant que Réviseur d'Entreprises de la société pour un nouveau terme d'un an prenant fin à la prochaine assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour SASFIN INTERNATIONAL FUND

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX00992. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098174.3/1005/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

FLAMENCO S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 93.223.

Conseil d'Administration

VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A., Administrateur, domicilié au 66, avenue Victor Hugo L-1750 Luxembourg

THIBAUT MANAGEMENT SERVICES S.A., Administrateur, domicilié au 66, avenue Victor Hugo L-1750 Luxembourg

INSINGER TRUST LUXEMBOURG S.A., Administrateur, domicilié au 66, avenue Victor Hugo L-1750 Luxembourg

Commissaire aux Comptes

IB MANAGEMENT SERVICES S.A., domicilié au 66, avenue Victor Hugo L-1750 Luxembourg

Comptes Annuels

L'Assemblée Générale Annuelle de la société a décidé, ce 24 novembre 2004, d'approuver les comptes annuels de la Société pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2003.

L'Assemblée Générale a décidé de reporter la perte de l'exercice s'élevant à EUR 12,532.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2004, réf. LSO-AW06387. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098195.3/850/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

DIGITECH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 66, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 102.003.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social en date du 1^{er} octobre 2004

La démission de Madame Bracco Julia, née à F-Amnéville le 14 juillet 1970, demeurant professionnellement à L-2613 Luxembourg, 1, Place du Théâtre, avec effet au 1^{er} octobre 2004, de ses fonctions d'Administrateur est acceptée;

La démission de Madame Bittler Carine, née à D-Winterbach le 10 octobre 1949, demeurant professionnellement à L-2613 Luxembourg, 1, Place du Théâtre, avec effet au 1^{er} octobre 2004, de ses fonctions d'Administrateur est acceptée;

La démission de Monsieur Schmit Yves, né à L-Esch-sur-Alzette le 14 mars 1972, demeurant professionnellement à L-2613 Luxembourg, 1, Place du Théâtre, avec effet au 1^{er} octobre 2004, de ses fonctions d'Administrateur est acceptée;

Décharge est donnée aux Administrateurs pour l'exercice de leur mandat jusqu'au 1^{er} octobre 2004;

La démission de la société anonyme COMPTABILUX S.A. avec siège social à L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 87 204, avec effet au 1^{er} octobre 2004, de ses fonctions de Commissaire aux Comptes est acceptée;

Décharge est donnée au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de son mandat jusqu'au 1^{er} octobre 2004;

Madame Danelutti Pierina, née à Luxembourg le 2 juin 1965, demeurant à L-8824 Perlé, 14, Rue de la Chapelle est nommée, avec effet au 1^{er} octobre 2004, aux fonctions d'Administrateur;

Monsieur Tordeurs Thierry, né à B-Balen le 14 février 1965, demeurant à B-1495 Marbais, 50, Rue de la Jouerie, est nommé, avec effet au 1^{er} octobre 2004, aux fonctions d'Administrateur;

Monsieur Want Patrick, né à B-Namur le 12 juillet 1969, demeurant à F-57840 Rochonvillers, 4, Rue Principale, est nommé, avec effet au 1^{er} octobre 2004, aux fonctions d'Administrateur;

Monsieur Fays Eric, né à B-Messancy le 25 septembre 1968, demeurant professionnellement à L-2210 Luxembourg, 66, Boulevard Napoléon I^{er}, est nommé, avec effet au 1^{er} octobre 2004, aux fonctions de Commissaire aux Comptes;

La durée du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes prendra fin lors de l'Assemblée Générale des actionnaires qui statuera sur les comptes de l'année 2009;

L'Assemblée a décidé le transfert du siège social de L-2613 Luxembourg, 1, Place du Théâtre à L-2210 Luxembourg, 66, boulevard Napoléon I^{er}.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

DIGITECH S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00795. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098207.3/000/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

FIDUCIAIRE INTERCOMMUNAUTAIRE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 66, boulevard Napoléon 1er.

R. C. Luxembourg B 67.480.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés
tenue au siège social le 8 novembre 2004*

La cession de 5.579 parts détenues par la société CORNET PRECHEUR ET ASSOCIES - LORRAINE D'EXPERTISE COMPTABLE S.A. Société Anonyme au capital de 441.000,00 EUR dont le siège social est à F-54440 Herserange, 105, Rue de Paris - n° unique d'identification 333 567 238 RCS Briey représentée par Monsieur Cornet Jean avec adresse professionnelle F-54440 Herserange, 105, Rue de Paris, agissant en vertu d'un mandat de Monsieur Prêcheur Francis, Président-Directeur Général de la société, au profit de la société DIGITECH S.A. société anonyme au capital de 31.000,00 EUR dont le siège social est à L-2210 Luxembourg, 66, Boulevard Napoléon 1^{er} inscrite au registre de commerce des Sociétés et Associations sous le numéro B 102.003 est acceptée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

FIDUCIAIRE INTERCOMMUNAUTAIRE, S.à r.l.

C. Jean

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00793. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098212.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

MPK SHOP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2339 Luxembourg, 11, rue Christophe Plantin.

R. C. Luxembourg B 54.532.

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 23 août 2004 que:

1. Monsieur Beat Frey, né le 9 février 1958 à Thun, Suisse et domicilié à CH-3622 Homberg, Suisse, 7, Gantrischweg, démissionne de son poste de membre du conseil de gérance en date du 23 août 2004;

2. les personnes suivantes sont confirmées membres du conseil de gérance:

- Monsieur Jacques Funck, né le 5 mai 1944 à Luxembourg, Luxembourg et domicilié à L-8053 Bertrange, Luxembourg, 79, rue des Champs;

- Monsieur Peter Wüst, né le 1^{er} avril 1953 à Oberriet, Suisse et domicilié à CH-9032 Engelburg, Suisse, 1A, Kreuzstrasse;

- Monsieur Joseph Jungo, né le 7 mai 1957 à Fribourg, Suisse et domicilié à CH-4419 Lupsingen, Suisse, 5, Im Budler;

- Monsieur Markus Voegeli, né le 3 août 1961 à Riggisberg, Suisse et domicilié à CH-5700 Küsnacht, Suisse, 23, Bergstrasse;

3. PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., 400 route d'Esch, L-1471 Luxembourg est nommée commissaire.

4. une consolidation est faite pour la S.à r.l., MESSAGERIES PAUL KRAUS (société mère) ainsi que pour les sociétés MPK SHOP, S.à r.l., MESSAGERIES DU LIVRE, S.à r.l., et TRANSPORTS ET GARAGE PRESSE, S.à r.l.;

la société mère, la S.à r.l. MESSAGERIES PAUL KRAUS, déclare envers les sociétés filiales (MPK SHOP, S.à r.l., MESSAGERIES DU LIVRE, S.à r.l., et TRANSPORTS ET GARAGE PRESSE, S.à r.l.) individuellement

- de marquer son accord pour l'exercice 2003, de ne pas appliquer pour les sociétés filiales susmentionnées les dispositions de la section XIII de la loi sur les sociétés commerciales quant au contenu, au contrôle ainsi qu'à la publicité des comptes annuels (art. 256-1);

- de se porter garant des engagements pris par les sociétés filiales susmentionnées.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 24 novembre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2004, réf. LSO-AW07088. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098331.3/1026/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

MELCHEMIE GROUP B.V., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 88.943.

—
EXTRAIT

L'associé unique de la Société, STICHTING ADMINISTRATIEKANTOOR MELCHEMIE, constituée et régie sous les lois des Antilles Néerlandaises, ayant son siège social, à Curaçao, a décidé en date du 25 août 2004:

- d'accepter la démission de Monsieur Joost Spoel en tant que gérant A de la Société, avec effet immédiat;
- d'accepter la démission de ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A. en tant que gérant B de la Société avec effet immédiat; et
- de nommer pour une durée illimitée Mr. Jan Willem Bomhof, en tant que gérant A de la Société, à partir du 1^{er} décembre 2004; et
- de nommer pour une durée illimitée Mme Veronica Oderkerk, en tant que gérant B de la Société, à partir du 1^{er} décembre 2004.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Pour MELCHEMIE GROUP B.V.

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01400. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098235.3/2460/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

MELFIN B.V., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1933 Luxembourg, 43, rue Sigg yu Lëtzebuerg.
R. C. Luxembourg B 88.944.

—
EXTRAIT

L'associé unique de la Société, MELCHEMIE GROUP B.V. S.à r.l., constituée et régie sous les lois des Pays-Bas, ayant son siège social, à Arnhem, a décidé en date du 25 août 2004:

- d'accepter la démission de Monsieur Joost Spoel en tant que gérant A de la Société, avec effet immédiat;
- d'accepter la démission de ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A. en tant que gérant B de la Société avec effet immédiat; et
- de nommer pour une durée illimitée Mr. Jan Willem Bomhof, en tant que gérant A de la Société, à partir du 1^{er} décembre 2004; et
- de nommer pour une durée illimitée Mme. Veronica Oderkerk, en tant que gérant B de la Société, à partir du 1^{er} décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MELFIN B.V. S.à r.l.

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01401. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098237.3/2460/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

SECURILEC, Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 14, rue du Père Raphaël.
R. C. Luxembourg B 17.892.

—
Le conseil de gestion réuni au siège de la société en date du 25 mai 2004 a pris note du changement de nom de ses deux associés le 24 septembre 2003:

1. SECURITAS, SOCIETE DE SURVEILLANCE ET DE SECURITE S.A., en GROUP 4 FALCK - SOCIETE DE SURVEILLANCE ET DE SECURITE S.A.

2. SECURITAS TECHNOLOGIES LUXEMBOURG (STL), S.à r.l., en GROUP 4 FALCK TECHNOLOGIES LUXEMBOURG, S.à r.l.

Luxembourg, le 3 décembre 2004.

Pour extrait conforme

J.-C. Juchem

Gérant Administratif

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01341. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098266.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

MELLUX FINANCIAL SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1933 Luxembourg, 43, rue Siggy vu Lëtzebuerg.
R. C. Luxembourg B 82.902.

—
EXTRAIT

L'associé unique de la Société, MELCHEMIE GROUP B.V. S.à r.l., constituée et régie sous les lois des Pays-Bas, ayant son siège social, à Arnhem, a décidé en date du 25 août 2004:

- d'accepter la démission de Monsieur Joost Spoel en tant que gérant A de la Société, avec effet immédiat;
- d'accepter la démission de ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A. en tant que gérant B de la Société avec effet immédiat; et
- de nommer pour une durée illimitée Mr. Jan Willem Bomhof, en tant que gérant A de la Société, à partir du 1^{er} décembre 2004; et
- de nommer pour une durée illimitée Mme. Veronica Oderkerk, en tant que gérant B de la Société, à partir du 1^{er} décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MELLUX FINANCIAL SERVICES S.à r.l.

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01402. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098240.3/2460/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

GROUP 4 FALCK - SOCIETE DE SURVEILLANCE ET DE SECURITE, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 14, rue du Père Raphaël.
R. C. Luxembourg B 9.546.

Après délibération, les assemblées générales ordinaires réunies au siège de la société en date des 28 mai 2001, 28 mai 2002 et 26 mai 2003 ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. de remplacer le réviseur d'entreprises DELOITTE S.A. par KPMG S.C. à partir de l'exercice 2001.
2. de prendre acte de la démission de Monsieur René Gredt en date du 28 mai 2002.
3. - d'accepter la démission de Monsieur Hans Bennetzen en sa qualité d'administrateur et président du conseil d'administration.
- de nommer Monsieur Lawrence Canu, demeurant à F-76520 Franqueville Saint-Pierre, comme administrateur et président du conseil d'administration à partir du 26 mai 2003.

Luxembourg, le 3 décembre 2004.

Pour extrait conforme

J-C. Juchem

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01333. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098256.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

VOLTAIRE INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 97.692.

Extrait du Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 17 novembre 2004

Démission de Monsieur Gilles Chavanac en tant qu'administrateur et administrateur-délégué de la Société et ce, avec effet immédiat.

Cooptation au poste d'administrateur de Madame Elise Lethuillier, demeurant à Luxembourg, en remplacement de Monsieur Gilles Chavanac, administrateur démissionnaire.

Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur.

Cette cooptation sera soumise à ratification lors de la prochaine assemblée générale annuelle et au plus tard lors de l'assemblée générale statutaire de 2005.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00926. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098273.3/817/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

DOM PEDRO I B.V., Société à responsabilité limitée.

Registered office: Amsteldijk 166, 6th floor, 1079 LH Amsterdam, The Netherlands.
Principal establishment: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.-F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 104.463.

—
STATUTES

In the year two thousand four, on the thirtieth of November.

Before Us Maître Blanche Moutrier, notary public residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

SONAE IMOBILIÁRIA BRASIL B.V., incorporated under the laws of Netherlands, having its registered office at Amsteldijk 166 6th floor, 1079 LH Amsterdam, the Netherlands, registered in the trade register under number 34150331, duly represented by Marc Meyers, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Amsterdam (the Netherlands), on November 29, 2004.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state that it is the sole shareholder of DOM PEDRO I B.V. (the «Company»), a private limited liability company, having its registered office at Amsteldijk 166, 6th floor, 1079 LH Amsterdam, The Netherlands, registered in the trade register under number 34149590, incorporated pursuant to a deed of Meester Francisca Elisabeth de Waard-Preller, notary residing in Rotterdam, The Netherlands, dated December 29, 2000, having an issued share capital of eighteen thousand two hundred euros (EUR 18,200.-), divided into one hundred eighty-two (182) ordinary shares, each having a nominal value of one hundred euros (EUR 100.-).

The appearing party, represented as stated here above, has recognized to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

1. Transfer of the principal establishment and effective place of management of the Company from The Netherlands to the Grand Duchy of Luxembourg.
2. Adoption by the Company of the legal form of a private limited liability company («société à responsabilité limitée») under the name of DOM PEDRO I B.V. and acceptance of the Luxembourg nationality arising from the transfer of the principal establishment and effective place of management of the Company to the Grand Duchy of Luxembourg as of November 30, 2004.
3. Approval of the financial statements of the Company as of November 30, 2004.
4. Amendment and restatement of the Company's articles of association so as to conform them to the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, as a consequence of the Company's acceptance of the Luxembourg nationality.
5. Acceptance of the resignation of the existing managers of the Company.
6. Appointment of managers.
7. Establishment of the principal establishment and effective place of management of the Company at 46A, avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.
8. Miscellaneous.

Thereupon, the appearing party, represented as stated here above, has taken the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder confirms the resolutions passed in Rotterdam, The Netherlands, on November 30, 2004, it which it was, among others, resolved to transfer the principal establishment and effective place of management of the Company from The Netherlands to the Grand Duchy of Luxembourg as of November 30, 2004.

Second resolution

The sole shareholder resolves that the Company adopt the legal form of a private limited liability company («société à responsabilité limitée») under the name of DOM PEDRO I B.V., accept the Luxembourg nationality and shall as from the date of the present deed be subject to the laws of the Grand Duchy of Luxembourg.

Third resolution

The sole shareholder approves the financial statements of the Company as of November 30, 2004; from these financial statements based on generally accepted accountancy principles, it appears that as of November 30, 2004, the net asset value of the Company amounts to at least EUR 211,504.-.

Said financial statements, after having been signed ne varietur by the sole shareholders, represented as stated here above, and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Fourth resolution

The sole shareholder resolves to amend and restate the articles of association of the Company, which after having been conformed to the laws of the Grand Duchy of Luxembourg will have the following wording:

«Art. 1. Name and seat

1. The name of the company is DOM PEDRO I B.V.
2. It has its seat in Amsterdam, the Netherlands.

3. The company has its principal establishment, effective place of management, and the centre of its main interests in Luxembourg-City. The principal establishment may be transferred to any other place within the municipality of Luxembourg-City by resolution of the managers.

4. The company has been established for an unlimited duration.

Art. 2. Objects

1. The company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquiring of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

2. In particular, the company may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprise, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities and patents, grant to other companies or enterprises any support, loans, advances or guarantees.

3. The company may also carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the company may deem useful to the accomplishment of its purposes.

Art. 3. Capital and shares

1. The authorised and issued share capital of the company amounts to eighteen thousand two hundred euros (EUR 18,200.-), divided into one hundred eighty-two (182) ordinary shares, each having a nominal value of one hundred euros (EUR 100.-).

2. The right to grant voting rights to holders of a right of usufruct or to pledgees is excluded.

Art. 4. Register of shareholders

1. The shares shall be registered shares and they shall be numbered consecutively, starting from 1.

No share certificates shall be issued.

2. The board of managers shall keep a register at the company's offices setting out the names and addresses of all shareholders, the dates on which the shares were acquired, the number of shares, the dates of acknowledgement or service, the nominal value of each share and, to the extent applicable, the other particulars required by law. Every shareholder must inform the board of managers in writing of his address.

3. Every registration and entry in the register shall be signed by a manager; the register shall be regularly updated.

Art. 5. Issue

1. The issue of new shares shall take place pursuant to a resolution of, and subject to the conditions determined by, the meeting of shareholders, hereinafter the «general meeting».

2. The issue of a share shall require a deed to that effect executed before a civil law notary and to which the persons involved shall be parties.

Art. 6. Transfer of shares

The transfer of a share shall require a deed to that effect executed before a civil law notary and to which the persons involved shall be parties.

Art. 7. Restrictions on transfer of shares

1. Any transfer of shares to a non-shareholder is only possible once the approval of the general meeting has been obtained with a majority of shareholders representing at least three quarters of the issued share capital.

The approval shall be valid for three months only.

2. In addition, any transfer of shares shall fulfil all mandatory provisions prescribed by the applicable law.

Art. 8. Management

1. The company shall have a board of managers consisting of one or more persons.

2. The general meeting shall determine the number of managers.

3. The general meeting shall appoint the managers and may at any time suspend or remove any manager.

4. The general meeting shall determine the remuneration and other terms of employment of each manager.

Art. 9. Duties and powers

1. The board of managers is charged with the management of the company, subject to the restrictions contained in these articles of association.

2. Where there are two or more managers in office, they shall decide upon their respective duties by mutual agreement, unless the general meeting has drawn up rules for this purpose. Where there are two or more managers in office, they shall pass resolutions by a simple majority of the votes.

3. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. The participation in a meeting by this means is equivalent to a participation in person at such meeting, unless a manager objects thereto.

Minutes of the matters dealt with at a meeting of the board of managers shall be sufficient evidence thereof and of the observance of all necessary formalities, provided such minutes are certified by the chairman of the board of managers or, where the board of managers has not appointed such chairman, by a manager.

4. Resolutions of the board of managers may, instead of a meeting, be passed in writing - including by telegram, facsimile or telex transmission, or in the form of a message transmitted by any accepted means of communication and re-

ceived or capable of being produced in writing - provided that all members of the board of managers sign the resolution to be passed.

5. The board of managers shall require the approval of the general meeting for such resolutions of the board of managers as the general meeting shall have specified in a resolution to that effect and notified to the board of managers.

6. Where one or more managers are absent or prevented from acting, the remaining manager(s) shall be charged with the entire management of the company. Where all managers or the only manager are/is absent or prevented from acting, the management shall be conducted temporarily by one or more persons who must have been appointed for that purpose by the general meeting.

Art. 10. Representation

1. The board of managers, as well as two managers acting jointly, are entitled to represent the company.

2. Where a manager has an interest which conflicts directly or indirectly with the company's interests, the board of managers as well as two managers acting jointly may nevertheless represent the company, provided that due regard is had to the provisions of these articles of association.

Art. 11. General meetings

1. The annual general meeting shall each year be held on or about the second Monday of May; the purpose of the meeting shall, among other things, be to discuss the annual report, to adopt the annual accounts and to discharge the board of managers.

2. General meetings shall be held in the place at which the company has its registered office. In the event that the meeting is held elsewhere, legally valid resolutions may nevertheless be passed if the entire issued share capital is represented. Shareholders shall be given notice of a meeting by or on behalf of the board of managers by registered letters to be sent not less than fourteen days in advance, not including the day of the notice and the day of the meeting.

3. The notice convening a meeting shall contain the agenda of the meeting.

4. Where the rules laid down by law or by these articles of association in relation to the convening of meetings, drawing up of agendas and availability for inspection of the list of matters to be discussed have not been complied with, legally valid resolutions may nevertheless be passed by a unanimous vote at a meeting at which the entire issued share capital is represented.

Art. 12.

1. The general meeting shall be chaired by the chairman of the board of managers or, where the board of managers has not appointed such chairman, by the manager present at the meeting who has held that office longest. Where none of the managers is present at the meeting, the meeting shall appoint its own chairman.

2. Each share shall give the right to cast one vote at general meetings.

3. Unless these articles of association provide otherwise, resolutions are only valid if they are adopted by votes representing more than half of the issued share capital. However, decisions concerning the amendment of these articles of association are taken by a majority of shareholders representing at least three quarters of the issued share capital.

4. The board of managers shall keep a record of the resolutions passed. The record shall be available at the offices of the company for inspection by the shareholders. A copy of or extract from this record shall be furnished to every shareholder on request at no more than the cost price.

Art. 13. Resolutions outside meeting

Except for the annual general meeting referred to in article 11 paragraph 1, shareholders' resolutions may, instead of at a general meeting, be passed in writing - including by telegram, facsimile or telex transmission, or in the form of a message transmitted by any accepted means of communication and received or capable of being produced in writing - provided that all shareholders have voted in favour.

Art. 14. Financial year, annual accounts and appropriation of profits

1. The financial year of the company shall coincide with the calendar year.

2. The board of managers shall close the company's books as at the last day of each financial year and shall within five months draw up annual accounts, and it shall deposit the accounts at the company's offices for inspection by the shareholders. Within the same period, the board of managers shall also submit its annual report. The annual accounts shall be signed by all managers; where one or more of their signatures is missing, the annual accounts shall refer to this and to the reasons for it.

3. The company shall ensure that the annual accounts, the annual report and the information to be added as required by law shall be available at its offices from the day on which the general meeting at which they are to be discussed is convened.

Shareholders are entitled to inspect such documents at the aforementioned location and obtain a copy at no cost.

4. The general meeting shall adopt the annual accounts.

5. The company shall publish the documents and information referred to in this article in the manner required by law.

Art. 15.

1. From the profits shown in the confirmed and adopted annual accounts five percent (5%) of such profits shall be reserved to set up a reserve, until this reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital. Thereafter such amount shall be reserved as shall be determined by the board of managers. Profits then remaining shall be at the free disposal of the general meeting, for distribution of dividends or such other purposes within the company's objects as the meeting shall resolve.

2. The company may make distributions to shareholders and other persons entitled to distributable profits only to the extent that the shareholders' equity exceeds the sum of the paid and called-up part of the share capital and the reserves which must be maintained by law.

3. Distribution of profits shall take place after the adoption of the annual accounts which show that the distribution is permitted.

4. The shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of an interim balance sheet prepared by the board of managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised since the end of the last fiscal year increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of association.

5. Dividends shall be payable immediately after they have been declared, unless the general meeting provides otherwise.

6. The claim for payment of dividends shall lapse on the expiry of a period of five years.

Art. 16. Dissolution and liquidation

1. In the event of the company being dissolved, the liquidation shall be effected by the board of managers, unless the general meeting decides otherwise.

2. The general meeting shall determine the remuneration of the liquidators and of those in charge of supervising the liquidation.

3. To the extent possible, these articles of association shall remain in effect during the liquidation.

4. Any assets remaining after payment of all of the company's debts shall first be applied to pay back the nominal value of each share. Any remaining assets shall then be distributed among the shareholders in proportion to the aggregate nominal amount of their shares.»

Fifth resolution

The sole shareholder resolved upon review of the resignation letters of Mr. José Edmundo Medina Barroso de Figueredo, Mr. Álvaro Carmona e Costa Portela, Ms. Trudy Georgette Perié and FORUM ADMINISTRATIONS B.V., as managers of the Company that these resignations be accepted with immediate effect and that full discharge be granted to all the managers for the management conducted until today.

Sixth resolution

The sole shareholder appoints as managers of the Company for an unlimited duration:

Mrs. Ana Maria Guedes de Oliveira, engineer, born in Ramalde, Porto (Portugal), on September 8, 1958, having her professional address at Lugar do Espido, Via Norte, apartado 197, 4471-909 Maia, Portugal; and

Mr. Jean Ernest Bodoni, managing director, born in Brussels (Belgium), on July 12, 1949, having its professional address at 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

Seventh resolution

The sole shareholder resolves to set the address of the principal establishment and effective place of management of the Company at 46A, avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Expenses and contribution tax

The expenses, costs, remunerations and charges, in any form whatever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately two thousand euros (2,000.- EUR).

For the purpose of registration, it is stated that this transfer of the principal establishment and place of effective management of the Company to the Grand Duchy of Luxembourg is exempt from the contribution tax («droit d'apport») according to Article 3, paragraph 2 of the law of December 29, 1971, «concernant l'impôt frappant les rassemblements de capitaux dans les sociétés civiles et commerciales et portant révision de certaines dispositions législatives régissant la perception des droits d'enregistrement», as amended.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and French version, the English version shall prevail.

The document having been read and translated to the person appearing, said person appearing signed with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le trente novembre.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

SONAE IMOBILIÁRIA BRASIL B.V., société anonyme constituée suivant le droit néerlandais, ayant son siège social à Amsteldijk 166, 6ème étage, 1079 LH Amsterdam, Pays-Bas, inscrite auprès du Registre de Commerce sous le numéro 34150331,

représentée par Marc Meyers, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à Amsterdam (Pays-Bas), en date du 29 novembre 2004.

Ladite procuration, après signature ne varietur par la personne comparante et le notaire, restera annexée au présent acte ensemble avec la procuration pour être soumise en même temps aux formalités d'enregistrement.

La comparante, représentée comme mentionnée ci-dessus, a requis le notaire d'acter qu'elle est l'actionnaire unique de DOM PEDRO I B.V. (la «Société»), une société à responsabilité limitée, avec siège social à Amsteldijk 166, 6^{ème} étage, 1079 LH Amsterdam, Pays-Bas, inscrite auprès du Registre de Commerce sous le numéro 34149590, constituée suivant acte reçu par Maître Francisca Elisabeth de Waard-Preller, notaire de résidence à Rotterdam, Pays-Bas, en date du 29 décembre 2000, ayant un capital social de dix-huit mille deux cents (EUR 18.200,-) euros, représenté par cent quatre-vingt-deux (182) parts sociales ordinaires, d'une valeur nominale de cent (EUR 100,-) euros chacune.

La comparante, représentée comme mentionnée ci-dessus, reconnaît être entièrement informée des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

1. Transfert du principal établissement et du siège de gérance effectif de la Société des Pays-Bas au Grand-Duché de Luxembourg.
2. Adoption par la Société de la forme d'une société à responsabilité limitée du nom de DOM PEDRO I B.V. et adoption de la nationalité luxembourgeoise par suite du transfert du principal établissement et du siège de gérance effectif de la Société au Grand-Duché de Luxembourg avec effet au 30 novembre 2004.
3. Approbation des comptes financiers de la Société au 30 novembre 2004.
4. Refonte des statuts de la Société pour les conformer aux lois luxembourgeoises, par suite à l'adoption par la Société de la nationalité luxembourgeoise.
5. Acceptation de la démission des gérants actuels de la Société.
6. Nomination de gérants.
7. Fixation du principal établissement et du siège de gérance effectif de la Société au 46A, avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.
8. Divers.

Sur ce, la comparante, représentée comme mentionnée ci-dessus, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique confirme les résolutions prises à Rotterdam, Pays-Bas, en date du 30 novembre 2004, dans lesquelles il a entre autres été décidé de transférer le principal établissement et le siège de gérance effectif de la Société des Pays-Bas au Grand-Duché de Luxembourg le 30 novembre 2004.

Deuxième résolution

L'associé unique décide que la Société adopte la forme d'une société à responsabilité limitée sous le nom de DOM PEDRO I B.V., accepte la nationalité luxembourgeoise et sera dorénavant et à partir de la date du présent acte soumise aux lois du Grand-Duché de Luxembourg.

Troisième résolution

L'associé unique approuve les comptes financiers de la Société au 30 novembre 2004; sur base de ces comptes financiers ainsi que des principes comptables généraux, il apparaît qu'à la date du 30 novembre 2004, du présent acte, l'actif net de la Société s'élève à EUR 211.504,-.

Lesdits comptes financiers, après signature ne varietur par la personne comparante et le notaire, resteront annexés au présent acte ensemble avec la procuration pour être soumis en même temps aux formalités d'enregistrement.

Quatrième résolution

L'associé unique décide de modifier et d'adapter les statuts de la Société, qui après avoir été conformés aux lois du Grand-Duché de Luxembourg auront la teneur suivante:

«Art. 1^{er}. Nom et siège

1. La société est dénommée DOM PEDRO I B.V.
2. Elle est établie à Amsterdam, Pays-Bas.
3. La société a son principal établissement, sa direction de fait et le centre de ses activités à Luxembourg-Ville. Le conseil de gérance peut décider de transférer le principal établissement à tout autre endroit de la municipalité de Luxembourg-Ville.
4. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 2. Objet

1. La Société a pour objet toutes les opérations concernant directement ou indirectement l'acquisition de participations dans toute entreprise, sous quelque forme que ce soit, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

2. En particulier, la Société peut employer ses fonds pour l'établissement, la gestion, le développement et disposition d'un portefeuille se composant de tous titres et droits de propriété intellectuelle de n'importe quelle origine, et participer à la création, le développement et au contrôle de n'importe quelle entreprise, l'acquisition, par voie d'apport, de souscription, prix ferme ou option d'achat de titres et droits de propriété intellectuelle, les réaliser par voie de vente, cession, échange ou de développer autrement de tels titres et droits de propriété intellectuelle, accorder à d'autres sociétés ou entreprises, toute assistance, prêts, avances ou garanties.

3. La Société peut également effectuer toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que toutes transactions sur la propriété immobilière ou mobilière que la Société peut considérer utile à l'accomplissement de son objet.

Art. 3. Capital et actions

1. Le capital social de la société, tel que souscrit, est fixé à dix-huit mille deux cents (EUR 18.200,-) euros, représenté par cent quatre-vingt-deux (182) parts sociales ordinaires, d'une valeur nominale de cent (EUR 100,-) euros chacune.

2. La compétence de reconnaître un droit de vote aux usufruitiers ou créanciers gagistes des parts est exclue.

Art. 4. Registre des parts nominatives

1. Les parts sociales sont nominatives et sont numérotées successivement à partir de 1.

Il n'est pas émis de parts bénéficiaires.

2. Le conseil de gérance tient au siège de la société un registre des parts nominatives dans lequel les noms et les adresses de tous les associés sont repris avec mention de la date à laquelle ils ont acquis les parts sociales, le nombre de parts sociales, la date d'approbation ou de signification ainsi que la valeur nominale de chaque part sociale et, pour autant qu'elles s'appliquent, les autres données requises en vertu de la loi. Chaque associé est obligé de communiquer par écrit son adresse au conseil de gérance.

3. Chaque annotation dans le registre est signée par un gérant; le registre est régulièrement tenu à jour.

Art. 5. Emission

1. L'émission de parts sociales qui ne sont pas encore souscrites s'accomplit par décision et aux conditions à établir par l'assemblée générale des associés ci-après désignée: «l'assemblée générale».

2. Toute émission de parts doit se faire par acte notarié auquel les intéressés sont parties.

Art. 6. Transfert des parts

La délivrance d'une part sociale intervient par acte notarié auquel les intéressés sont parties.

Art. 7. Restrictions au transfert de parts

1. Les parts d'un associé ne peuvent être cédées à un non associé que moyennant l'agrément de l'assemblée générale avec une majorité des voix représentant au moins trois-quarts du capital souscrit.

L'agrément est valable durant trois mois.

2. En outre, n'importe quel transfert des parts devra remplir toutes les dispositions impératives prescrites par la loi applicable.

Art. 8. Gestion

1. La gestion de la société est assurée par un conseil de gérance composé de une ou plusieurs personnes.

2. L'assemblée générale détermine le nombre de gérants.

3. L'assemblée générale nomme les gérants et est à tout moment compétente pour suspendre ou révoquer chaque gérant.

4. L'assemblée générale établit la rémunération et les conditions de travail de chacun des gérants.

Art. 9. Tâches et compétences

1. Sous réserve des limitations prévues par ces statuts, le conseil de gérance est chargé de la gestion de la société.

2. Si deux ou plusieurs gérants sont en fonction, ils agissent conjointement, sauf règlement contraire de l'assemblée générale. Si la société est représentée par plus d'un gérant, les décisions sont prises à la majorité simple des voix.

3. Chaque gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication comparable grâce auquel les membres participants à la réunion peuvent se comprendre réciproquement et peuvent communiquer avec les autres. La participation à une réunion par téléphone équivaut à une participation en personne à moins qu'un gérant ne s'y oppose. Les procès-verbaux paraphés par le président du conseil de gérance ou si le conseil de gérance n'a pas désigné de président, par un gérant, constituent une preuve suffisante de la discussion et du respect de toutes les formalités nécessaires.

4. Les décisions du conseil de gérance peuvent, outre durant une réunion, également être communiquées de manière écrite - en ce compris par télégramme, télécopie, et télex, ainsi que par tout autre canal courant de communication, et être reçues par écrit ou susceptibles de reproduction écrite à condition que tous les membres du conseil de gérance signent la décision à prendre.

5. Le conseil de gérance a besoin de l'agrément de l'assemblée générale pour toutes les décisions du conseil de gérance pour lesquelles l'assemblée générale a spécifiquement stipulé qu'elle devait les approuver et que ceci a été communiqué au conseil de gérance.

6. En cas d'abstention ou d'empêchement d'un ou plusieurs gérants, le(s) gérant(s) subsistant(s) est/sont chargé(s) de toute la gestion. En cas d'abstention ou d'empêchement de tous les gérants ou de l'unique gérant, la gestion repose provisoirement sur une ou plusieurs personnes désignées à cet effet par l'assemblée générale.

Art. 10. Représentation

1. Le conseil de gérance ainsi que deux gérants agissant conjointement représentent la société.

2. Si un gérant a directement ou indirectement un intérêt opposé à celui de la société, tant le conseil de gérance que les deux gérants agissant conjointement peuvent néanmoins représenter la société moyennant le respect des règles déterminées dans les présents statuts.

Art. 11. Assemblées générales

1. L'assemblée générale annuelle est tenue chaque année le ou aux environs du deuxième lundi de mai. Cette assemblée est entre autre destinée à examiner le rapport de gestion, établir les comptes annuels et donner décharge aux gérants.

2. Les assemblées générales se tiennent au siège social de la société.

Si l'assemblée générale se tient en un autre lieu, les décisions ne peuvent valablement être prises que si l'intégralité du capital souscrit est représentée. La convocation des associés est faite par ou au nom du conseil de gérance par lettre recommandée à envoyer dans un délai d'au moins quatorze jours de l'assemblée, le jour de la convocation et de l'assemblée n'étant pas comptés.

3. La convocation contient l'ordre du jour.

4. Si les prescriptions légales ou statutaires pour la convocation, l'ordre du jour des assemblées et la mise à disposition pour consultation des sujets à traiter ne sont pas respectées, les décisions peuvent néanmoins être valablement prises si, dans l'assemblée concernée, l'intégralité du capital est représentée et moyennant l'unanimité des voix.

Art. 12.

1. L'assemblée générale est présidée par le président du conseil de gérance et, si le collègue n'a pas désigné de président, par le plus ancien gérant en fonction présent à l'assemblée.

Si aucun gérant n'est présent à l'assemblée, l'assemblée désigne elle-même un président en son sein.

2. Chaque part sociale donne droit à une voix à l'assemblée générale.

3. Sauf disposition contraire des statuts, les décisions ne sont valables que si elles sont prises par une majorité des voix représentant plus de la moitié du capital souscrit. Nonobstant ce qui précède, une décision en modification des statuts est prise à une majorité des voix représentant au moins trois-quarts du capital souscrit.

4. Le conseil de gérance prend acte des décisions prises. Les procès-verbaux des décisions sont conservés au siège de la société à l'intention des associés.

A la demande de chaque associé, une copie ou un extrait de ces procès-verbaux leur est délivré à un prix n'excédant pas leur coût réel.

Art. 13. Décisions en dehors de l'assemblée

A l'exception de l'assemblée générale annuelle dont question à l'article 11 alinéa 1^{er}, les décisions des associés, au lieu d'être prises en assemblées générales, peuvent également être prises par écrit - en ce compris par télégramme, télécopie, et télex, ainsi que par tout autre canal courant de communication, et être reçues par écrit ou susceptibles de reproduction écrite à condition d'être prises à l'unanimité des voix.

Exercice comptable, comptes annuels et distribution des bénéfices

Art. 14. Exercice comptable, comptes annuels et distribution des bénéfices

1. L'exercice comptable de la société équivaut à une année calendrier.

2. Le conseil de gérance clôture les comptes de la société le dernier jour de chaque année comptable, établit les comptes annuels dans les cinq mois et dépose ces pièces dans ce délai au siège de la société à l'intention des associés. Dans ce délai, le conseil de gérance dépose également son rapport de gestion. Les comptes annuels sont signés par tous les gérants; si la signature de l'un ou l'autre fait défaut, il en est fait mention sur les comptes annuels moyennant indication des raisons pour lesquels cette signature fait défaut.

3. La société veille à ce que les documents suivants soient présents au siège social afin d'être examinés: les comptes annuels, le rapport de gestion ainsi que tous les documents qui doivent y être joints en vertu de la loi au moment de la convocation de l'assemblée générale. Les associés peuvent déjà prendre connaissance de ces documents et en obtenir une copie gratuitement.

4. L'assemblée générale approuve les comptes annuels.

5. La société rend public les documents et pièces mentionnées au présent article de la manière prévue par la loi.

Art. 15.

1. Du bénéfice tel qu'il ressort des comptes établis et approuvés, 5% seront mis en réserve jusqu'à ce que la réserve atteigne 10% du capital souscrit. Le montant précité sera ensuite réservé de la manière décidée par le conseil de gérance. L'assemblée générale peut librement disposer du bénéfice distribuable restant en vue de distribuer un dividende ou à tout autre fin décidée par l'assemblée générale dans les limites de l'objet social.

2. La société peut distribuer des bénéfices aux associés et autres ayant droit à condition que les fonds propres soient plus élevés que la partie libérée et appelée du capital augmenté des réserves qui doivent être constituées en vertu de la loi ou des statuts.

3. La distribution des bénéfices a lieu après l'approbation des comptes annuels dont il ressort qu'elle est permise.

4. Les associés peuvent décider de distribuer un dividende intermédiaire sur base d'une situation patrimoniale intermédiaire dont il ressort qu'il existe assez de bénéfices distribuables, étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice fiscal, augmenté par les bénéfices reportés et les réserves distribuables mais diminué des pertes reportés et du montant établi par loi ou par ces présents statuts.

5. A moins que l'assemblée générale décide d'un autre moment pour leur paiement, les dividendes sont payables immédiatement après l'approbation des comptes.

6. L'action en paiement d'un dividende se prescrit après cinq ans.

Art. 16. Dissolution et liquidation

1. En cas de dissolution de la société, le conseil de gérance procède à la liquidation à moins que l'assemblée générale n'en décide autrement.

2. L'assemblée générale fixe la rémunération des liquidateurs et de ceux qui sont chargés de la liquidation.

3. Durant la liquidation, les présents statuts restent applicables dans la mesure du possible.

4. Après paiement de toutes les dettes de la société, le solde restant sera affecté en premier lieu au remboursement de la valeur nominale des parts sociales. Le solde subsistant sera ensuite distribué aux associés proportionnellement au nombre de parts qu'ils détiennent.»

Cinquième résolution

L'associé unique décide sur l'examen des lettres de démission de Monsieur José Edmundo Medina Barroso de Figueiredo, de Monsieur Álvaro Carmona e Costa Portela, de Madame Trudy Georgette Perié et de FORUM ADMINISTRATIONS B.V. comme gérants de la Société, que ces démissions sont acceptées avec effet immédiat et que décharge complète est donnée à tous les gérants pour la gérance effectuée jusqu'à ce jour.

Sixième résolution

L'associé unique décide de nommer gérants de la Société pour une durée indéterminée:

Madame Ana Maria Guedes de Oliveira, ingénieur, née à Ramalde, Porto (Portugal), le 8 septembre 1958, demeurant professionnellement à Lugar do Espido, Via Norte, apartado 197, 4471-909 Maia, Portugal; et

Monsieur Jean Ernest Bodoni, administrateur de sociétés, né à Bruxelles (Belgique), le 12 juillet 1949, demeurant professionnellement à 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

Septième résolution

L'associé unique décide d'établir l'adresse du principal établissement et du siège de gérance effectif à 46A, avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Frais et droits d'enregistrement

Les dépenses, frais, rémunérations et charges qui pourraient incomber à la Société à la suite du présent acte, sont estimés approximativement à deux mille euros (2.000,- EUR).

Pour les besoins de l'enregistrement, il est constaté que le transfert du principal établissement et du siège de gérance effectif de la société à Luxembourg est exempt du droit d'apport conformément à l'article 3 alinéa 2 de la loi du 29 décembre 1971, concernant l'impôt frappant les rassemblements de capitaux dans les sociétés civiles et commerciales et portant révision de certaines dispositions législatives régissant la perception des droits d'enregistrement, telle qu'elle a été modifiée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes, qu'à la requête de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même personne comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la partie comparante, elle a signé avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: M. Meyers, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 2 décembre 2004, vol. 902, fol. 85, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 6 décembre 2004.

B. Moutrier.

(098870.3/272/461) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

ZORZAFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 66.463.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 22 novembre 2004

Résolutions:

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à la mise en liquidation de la société:

Conseil d'administration:

Monsieur Claudio Zorzan, demeurant à Brescia, président;

Monsieur Federico Franzina, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Monsieur Carlo Santoiemma, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Commissaire aux comptes:

MAZARS, 5 rue Emile Bian L-1235 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ZORZAFIN S.A., Société Anonyme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01350. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098258.3/024/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

DI VINCENZO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 65.787.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 27 octobre 2004

Résolutions:

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2003/2004 comme suit:

Conseil d'administration:

Monsieur Dino Di Vincenzo, dirigeant d'entreprise, demeurant à Pescara (Italie), président;
 Monsieur Giovanni Di Vincenzo, dirigeant d'entreprise, demeurant à Pescara (Italie), vice-président;
 Monsieur Carlo Santoiemma, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes

AACO, S.à r.l., 6, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg.
 Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
 SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme
 Banque Domiciliataire
 Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01378. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098261.3/024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

FINANCIERE PETRA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
 R. C. Luxembourg B 50.838.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 25 juin 2004

Résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de réduire son nombre d'administrateurs de quatre à trois et d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2003/2004 comme suit:

Conseil d'administration:

Monsieur Christophe Velle, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;
 Monsieur Gerd Fricke, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
 Madame Irène Acciani, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

MONTBRUN REVISION, S.à r.l., 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.
 Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
 SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme
 Banque Domiciliataire
 Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01387. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098262.3/024/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

SOCIETE EUROPEENNE DE CONSERVE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
 R. C. Luxembourg B 43.611.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenu le 19 novembre 2004

Première résolution:

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Patrick Ehrhardt, de sa fonction d'administrateur du conseil d'administration, décide d'accepter cette démission. Le conseil le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Deuxième résolution:

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet à partir de ce jour, Monsieur Stefano Ciccarello demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Ces résolutions seront ratifiées par la prochaine assemblée générale de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE CONSERVE S.A., Société Anonyme
 Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01394. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098267.3/024/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

SIGMA TAU EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 52.948.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 5 août 2004

Résolution:

L'assemblée ratifie la cooptation comme nouvel administrateur de Monsieur Patrick Ehrhardt, décidée par le conseil lors de sa réunion du 25 février 2004.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide les réélire pour la période de 3 ans expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice clôturant le 31 décembre 2006:

Conseil d'administration

Monsieur Dominique Audia, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;
Monsieur Mario Artali, dirigeant d'entreprise, demeurant à Milan (Italie), administrateur;
Monsieur Mauro Bove, dirigeant d'entreprise, demeurant à Rome (Italie), administrateur;
Monsieur Antonio Nicolai, dirigeant d'entreprise, demeurant à Rome (Italie), administrateur;
Monsieur Luca Checchinato, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Monsieur David Maffeis, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Monsieur Patrick Ehrhardt, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes

ERNST & YOUNG S.A. 7 Parc d'Activité Syrdall L-5365 Munsbach
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SIGMA TAU EUROPE S.A., Société Anonyme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01393. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098264.3/024/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

MESSAGERIES DU LIVRE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2339 Luxembourg, 11, rue Christophe Plantin.
R. C. Luxembourg B 53.763.

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 23 août 2004 que:

1. Monsieur Beat Frey, né le 9 février 1958 à Thun, Suisse et domicilié à CH-3622 Homberg, Suisse, 7, Gantrischweg, démissionne de son poste de membre du conseil de gérance en date du 23 août 2004;

2. Monsieur Peter Rutishauser, né le 15 novembre 1949 à Bâle, Suisse et domicilié à CH-8332 Russikon, Suisse, 43, Eggwiesstrasse, démissionne de son poste de conseil de gérance en date du 5 avril 2004.

3. les personnes suivantes sont confirmées membres du conseil de gérance:

Monsieur Jacques Funck, né le 5 mai 1944 à Luxembourg, Luxembourg et domicilié à L-8053 Bertrange, Luxembourg, 79, rue des Champs;

- Monsieur Peter Wüst, né le 1^{er} avril 1953 à Oberriet, Suisse et domicilié à CH-9032 Engelburg, Suisse, 1A Kreuzstrasse;

- Monsieur Josef Jungo, né le 7 mai 1957 à Fribourg, Suisse et domicilié à CH-4419 Lupsingen, Suisse, 5, im Budler;

- Monsieur Markus Voegeli, né le 3 août 1961 Riggisberg, Suisse et domicilié à CH-8700 Küsnacht, Suisse, 23, Bergstrasse;

4. PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., 400 route d'Esch, L-1471 Luxembourg est nommée commissaire.

5. une consolidation est faite pour la S.à r.l., MESSAGERIE PAUL KRAUS (société mère) ainsi que pour les sociétés MPK SHOP, S.à r.l., MESSAGERIES DU LIVRE, S.à r.l., et TRANSPORTS ET GARAGE PRESSE, S.à r.l.,

la société mère, la S.à r.l., MESSAGERIES PAUL KRAUS, déclare envers les sociétés filiales (MPK SHOP, S.à r.l., MESSAGERIES DU LIVRE, S.à r.l., et TRANSPORTS ET GARAGE PRESSE, S.à r.l.) individuellement:

- de marquer son accord pour l'exercice 2003, de ne pas appliquer pour les sociétés filiales susmentionnées les dispositions de la section XIII de la loi sur les sociétés commerciales quant au contenu, au contrôle ainsi qu'à la publicité des comptes annuels (art. 256-1);

- de se porter garant des engagements pris par les sociétés filiales susmentionnées.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 24 novembre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2004, réf. LSO-AW07090. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098334.3/1026/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

GAY TIME Ltd, Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 23.480.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue extraordinairement au siège social à Luxembourg, le 25 novembre 2004 à 11 heures.

L'Assemblée Générale approuve les comptes au 31 décembre 2003.

L'Assemblée Générale donne décharge spéciale aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour la non tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes de l'exercice 2003 à la date statutaire.

L'Assemblée Générale donne décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes de leur mandat au 31 décembre 2003.

Reconduction des mandats de Messieurs Marc Ambroisien, Reinald Loutsch et de Madame Anna Giorgetti en tant qu'Administrateurs et de FIDUCIAIRE VINCENTLA MENDOLA, en tant que Commissaire aux Comptes pour une durée d'un an, leur mandat prenant fin à l'assemblée statuant sur les comptes de l'année 2004.

Conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915, l'Assemblée Générale constate que l'ensemble des pertes dépasse l'intégralité du capital souscrit pour l'exercice 2003. Néanmoins, l'Assemblée Générale décide de poursuivre les activités de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 2004.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00918. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098272.3/817/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

V.B.I., VAN BRAGT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R. C. Luxembourg B 61.282.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 14 mai 2004

Première résolution

L'assemblée générale décide de renouveler les mandats des administrateurs, Monsieur Henri van Bragt, Monsieur Patrick Maes et Madame Nathalie van Bragt pour un nouveau terme de six ans. Les trois mandats prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire 2009 statuant sur l'exercice 2008.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat de l'AUXILIAIRE GENERALE D'ENTREPRISES S.A., commissaire aux comptes, qui accepte, pour une période de six ans. L'exécution de son mandat prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire 2009 statuant sur l'exercice 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour l'Assemblée Générale

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01332. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098327.3/514/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

TRANSPORTS ET GARAGE PRESSE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2339 Luxembourg, 11, rue Christophe Plantin.
R. C. Luxembourg B 15.484.

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 23 août 2004 que:

1. Monsieur Beat Frey, né le 9 février 1958, à Thun, Suisse et domicilié à CH-3622 Homberg, Suisse, 7, Gantrischweg, démissionne de son poste de membre du conseil de gérance en date du 23 août 2004;

2. Monsieur Peter Rutishauser, né le 15 novembre 1949, à Bâle, Suisse et domicilié à CH-8332 Russikon, Suisse, 43, Eggwiesstrasse, démissionne de son poste de conseil de gérance en date du 5 avril 2004.

3. les personnes suivantes sont confirmées membres du conseil de gérance:

- Monsieur Jacques Funck, né le 5 mai 1944 à Luxembourg, Luxembourg et domicilié à L-8053 Bertrange, Luxembourg, 79, rue des Champs;

- Monsieur Peter Wüst, né le 1^{er} avril 1953 à Oberriet, Suisse et domicilié à CH-9032 Engelburg, Suisse, 1A, Kreuzstrasse;

- Monsieur Josef Jungo né le 7 mai 1957 à Fribourg, Suisse et domicilié à CH-4419 Lupsingen, Suisse, 5, im Budler;

- Monsieur Markus Voegeli né le 3 août 1961 à Riggisberg, Suisse et domicilié à CH-8700 Küsnacht, Suisse, 23, Bergstrasse;

4. PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., 400 route d'Esch, L-1471 Luxembourg est nommée commissaire.

5. une consolidation est faite pour la S.à r.l., MESSAGERIES PAUL KRAUS (société mère) ainsi que pour les sociétés MPK SHOP, S.à r.l., MESSAGERIES DU LIVRE, S.à r.l., et TRANSPORTS ET GARAGE PRESSE, S.à r.l.,

la société mère, la S.à r.l., MESSAGERIES PAUL KRAUS, déclare envers les sociétés filiales (MPK SHOP, S.à r.l., MESSAGERIES DU LIVRE, S.à r.l., et TRANSPORTS ET GARAGE PRESSE, S.à r.l.) individuellement.

- de marquer son accord pour l'exercice 2003, de ne pas appliquer pour les sociétés filiales susmentionnées les dispositions de la section XIII de la loi sur les sociétés commerciales quant au contenu, au contrôle ainsi qu'à la publicité des comptes annuels (art. 256-1);

- de se porter garant des engagements pris par les sociétés filiales susmentionnées.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 24 novembre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2004, réf. LSO-AW07087. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098339.3/1026/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

MOSELLA CONSULT, GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.
Gesellschaftskapital: 30.986,69 EUR.

Gesellschaftssitz: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
 H. R. Luxemburg B 51.918.

Auszug des Beschlusses des alleinigen Gesellschafters der Gesellschaft vom 29. November 2004

Am 29. November 2004, hat der alleinige Gesellschafter der Gesellschaft beschlossen:

- den Rücktritt der Herren Thomas Hopf, wohnhaft in Feldbergstrasse, 25, D-60323 Frankfurt am Main, Deutschland, und Frank Huber, wohnhaft in 16, Thomasstrasse, D-57906 Kempen, Deutschland, als Geschäftsführer der Gesellschaft anzunehmen;

- Herrn Jeffrey Rosenthal, geboren am 23. Februar 1951 in Illinois, USA, wohnhaft in 2, Greenbrier Road, Westport, Connecticut 06880, USA, als neuen Geschäftsführer für eine unbestimmte Dauer zu ernennen.

Seit dem 29. November 2004, wird die Gesellschaft durch den alleinigen Geschäftsführer geführt und wird rechtsgültig durch dessen einzelne Unterschrift verpflichtet.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Sammlung für Gesellschaften und Vereinigungen.

Luxemburg, den 2. Dezember 2004.

MOSELLA CONSULT GmbH

Unterschrift

Ein Bevollmächtigter

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01455. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098359.3/250/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

MOSELLA CONSULT, GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.
Gesellschaftskapital: 30.986,69 EUR.

Gesellschaftssitz: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
 H. R. Luxemburg B 51.918.

Es geht aus einem Anteilsübertragungsvertrag hervor, dass RSE EUROLUX GmbH, eine Gesellschaft gegründet nach Luxemburgischem Recht, mit Gesellschaftssitz in 15, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg, Großherzogtum Luxemburg, am 29. November 2004 die tausend (1.000) Anteile, welche sie in der Gesellschaft hält an STILLA INVESTMENTS B.V., eine Gesellschaft gegründet nach dem Recht der Niederlande, mit Gesellschaftssitz in Foppingadreef 22, NL-1102 BS Amsterdam, Niederlande, eingetragen bei der Chamber of Commerce and Industries in Amsterdam unter der Nummer 01055177, übertragen hat.

Seitdem ist STILLA INVESTMENTS B.V., mit Gesellschaftssitz in Foppingadreef 22, NL-1102 BS Amsterdam, Niederlande, die alleinige Gesellschafterin der Gesellschaft.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Sammlung für Gesellschaften und Vereinigungen.

Luxemburg, den 2. Dezember 2004.

MOSELLA CONSULT GmbH

Unterschriften

Ein Bevollmächtigter

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01454. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098354.3/250/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

CIRCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 100.328.

—
EXTRAIT

En vertu du contrat de cession de parts daté du 18 novembre 2004, CAPTIVA CAPITAL MANAGEMENT, S.à r.l. (B 92.025), ayant son siège social au 9, rue Schiller L-2519 Luxembourg, a transféré ses parts détenues dans la société de la manière suivante:

- 500 parts sociales transférées à CAPTIVA CAPITAL PARTNERS S.C.A. (B 103.399), ayant son siège social au 9, rue Schiller L-2519 Luxembourg,

Les parts sociales sont désormais réparties comme suit:

- 500 parts sociales détenues par CAPTIVA CAPITAL PARTNERS S.C.A.

Luxembourg, le 30 novembre 2004.

H. Boersen

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00748. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098330.3/710/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

AISANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 29.406.

—
Extrait des résolutions adoptées en date du 15 novembre 2004, lors de l'Assemblée Générale de la société

* Marc Muller, expert-comptable, demeurant professionnellement 3A, rue Guillaume Kroll; L-1882 Luxembourg, Pascale Loewen, employée privée, demeurant professionnellement 3A, rue Guillaume Kroll; L-1882 Luxembourg et Marion Muller, employée, demeurant professionnellement 3A, rue Guillaume Kroll; L-1882 Luxembourg ont été nommé administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes au 30 avril 2005.

* La société de droit luxembourgeois KLOPP & BOUR CONSEILS S.A., ayant son siège social au 3A, rue Guillaume Kroll; L-1882 Luxembourg a été nommée à la fonction de Commissaire aux comptes de la société jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes au 30 avril 2005.

* Le siège de la société est refixé au 3A, rue Guillaume Kroll; L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AISANCE S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2004, réf. LSO-AW06841. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098340.3/717/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

MESSAGERIES PAUL KRAUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2339 Luxembourg, 11, rue Christophe Plantin.
R. C. Luxembourg B 73.774.

—
Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 23 août 2004 que:

1. Monsieur Beat Frey, né le 9 février 1958, à Thun, Suisse et domicilié à CH-3622 Homberg, Suisse, 7, Gantrischweg, a démissionné de son poste de membre du conseil de gérance le 23 août 2004;

2. Monsieur Peter Rutishauser, né le 15 novembre 1949, à Bâle, Suisse et domicilié à CH-8332 Russikon, Suisse, 43, Eggwisstrasse, a démissionné de son poste de conseil de gérance le 5 avril 2004;

3. les personnes suivantes sont confirmées membres du conseil de gérance:

- Monsieur Jacques Funck, né le 5 mai 1944, à Luxembourg, Luxembourg et domicilié à L-8053 Bertrange, Luxembourg, 79, rue des Champs;

- Monsieur Peter Wüst, né le 1^{er} avril, 1953 à Oberriet, Suisse et domicilié à CH-9032 Engelburg, Suisse, 1A, Kreuzstrasse;

- Monsieur Josef Jungo, né le 7 mai 1957, à Fribourg, Suisse et domicilié à CH-4419 Lupsingen, Suisse, 5, im Budler;

- Monsieur Markus Voegeli né le 3 août 1961 à Riggisberg, Suisse et domicilié à CH-8700 Küsnacht, Suisse, 23 Bergstrasse;

4. PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., 400 route d'Esch, L-1471 Luxembourg est nommée commissaire.

5. une consolidation est faite pour la S.à r.l., MESSAGERIE PAUL KRAUS (société mère) ainsi que pour les sociétés MKP SHOP, S.à r.l., MESSAGERIES DU LIVRE, S.à r.l., et TRANSPORTS ET GARAGE PRESSE, S.à r.l.;

La société mère, la S.à r.l., MESSAGERIES PAUL KRAUS, déclare envers les sociétés filiales (MPK SHOP, S.à r.l., MESSAGERIE DU LIVRE, S.à r.l., et TRANSPORTS ET GARAGE PRESSE, S.à r.l., individuellement

- de marquer son accord pour l'exercice 2003, de ne pas appliquer pour les sociétés filiales susmentionnées les dispositions de la section XIII de la loi sur les sociétés commerciales quant au contenu, au contrôle ainsi qu'à la publicité des comptes annuels (art. 256-1);

- de se porter garant des engagements pris par les sociétés filiales susmentionnées.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 24 novembre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2004, réf. LSO-AW07083. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098345.3/1026/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

ENTVERSALUX, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-6617 Wasserbillig, 15, route d'Echternach.

H. R. Luxemburg B 46.943.

Geschafterversammlung vom 27. September 2004

Herr Werner Ruppenthal, Ingenieur für Umweltschutz, wohnhaft in D-54472 Brauneberg, In der Traf 2, hat in seiner Eigenschaft als alleiniger Geschafter folgende Entschlüsse gefasst:

Beschluss 1:

Herr Jörg Wengler, Techniker, wohnhaft in D-54292 Trier, Auf Sprung 14 wird als zusätzlicher Geschäftsführer ernannt. Herr Werner Ruppenthal wird als Geschäftsführer bestätigt.

Beschluss 2:

Die Befugnisse der beiden Geschäftsführer werden folgendermassen festgelegt:

Herrn Werner Ruppenthal wird eine uneingeschränkte Zeichnungsberechtigung für alle Bereiche erteilt. Desweiteren ist seine Unterschrift erforderlich für alle Beträge, die den Gegenwert von fünfzehntausend Euro (EUR 15.000,00) übersteigen.

Herrn Jörg Wengler wird eine Zeichnungsberechtigung im wirtschaftlichen Bereich der täglichen Geschäftsführung bis zu einem Gegenwert von fünfzehntausend Euro (EUR 15.000,00) erteilt. Für alle Verpflichtungen die diesen Betrag übersteigen ist die zusätzliche Unterschrift vom Geschäftsführer Herr Werner Ruppenthal erforderlich, der die Gesellschaft in allen Belangen durch seine alleinige Unterschrift verpflichten kann.

Wasserbillig, den 27. September 2004.

W. Ruppenthal

Alleiniger Geschafter

Enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2004, réf. LSO-AW05083. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098364.3/551/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

INDEPENDANT FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 17, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 53.254.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 16 novembre 2004

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003:

- Monsieur Dimitri Kamotesov, négociant, demeurant 23, Scra Street, Kalithea, Athènes, Grèce;

- Madame Chantal Dubois, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement au 11, rue Général Dufour à CH-Genève

- Monsieur Sandra Frei, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement au 11, rue Général Dufour à CH-Genève;

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003:

- MRM CONSULTING S.A. 5, rue de l'Ecole, L-4394 Pontpierre

Luxembourg, le 16 novembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2004, réf. LSO-AW06755. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098374.3/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

TRAXYS, Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 3, rue Pletzer.
R. C. Luxembourg B 90.829.

Décisions prises concernant le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration a pris note de la démission de Monsieur Gonzalo Urquijo, administrateur catégorie A, lors de sa réunion du 23 mars 2004. A la même date, l'Assemblée générale ordinaire, tenue exceptionnellement à ce jour, a nommé Monsieur Philippe Fievez, avec adresse professionnelle au 19, avenue de la Liberté L-2930 Luxembourg, administrateur catégorie A en remplacement de Monsieur Urquijo. L'Assemblée générale a également décidé de nommer Monsieur Ralf Drieselmann, avec adresse privée au Rodenbacher Chaussee, 4 D-63403 Hanau-Wolfgang, administrateur catégorie B.

Monsieur Philippe Fievez et Monsieur Ralf Drieselmann sont nommés pour une période de 2 ans. Leur mandat prendra fin lors de l'Assemblée générale à tenir en l'an 2006 statuant sur l'exercice 2005.

Suite à ces décisions, le Conseil d'administration se compose comme suit:

- M. Pierre Bouckaert, Président et administrateur catégorie A;
- M. Philippe Fievez, Administrateur catégorie A;
- M. Patrick Tanson, Administrateur catégorie A;
- M. Etienne Denis, Administrateur catégorie B;
- M. Ralf Drieselmann, Administrateur catégorie B;
- M. Michel Moser, Administrateur catégorie B.

Tous les mandats viendront à expiration lors de l'Assemblée générale à tenir en l'an 2006.

P. Tanson / P. Bouckaert
Administrateur / Président

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW06031. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098368.3/571/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

QNB INTERNATIONAL HOLDINGS LIMITED, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 102.895.

Extrait de la résolution de l'associé unique de la Société du 11 novembre 2004

En date du 11 novembre 2004, l'associé unique de la Société décide de nommer les personnes suivantes:

- Son Excellence Sheikh Hamad bin Jabor bin Jassim Al Thani, Secrétaire Général The Planning Council, né le 1^{er} juin 1962 à Doha, Qatar, demeurant à P.O. Box 1855, Doha, Qatar;
- Docteur Hussain Al Abdulla, Secrétaire Député General Supreme-Council For Economic Affairs and Investment, né le 1^{er} janvier 1957 à Doha, Qatar, demeurant à P.O. Box 23224, Doha, Qatar;
- Monsieur Ahmed Al Sayed, Conseiller Juridique Supreme-Council for Economic Affairs and Investments, né le 5 juillet 1967 à Bahrain, demeurant à P.O. Box 239, Doha, Qatar;
- Monsieur John Rawlings, Banquier, né le 10 février 1947 à Essex, Royaume-Uni, demeurant à Wisington Grange, Nayland, Colchester, Essex CO6 4NH, Royaume-Uni;
- Monsieur Richard Spilg, Comptable, né le 26 juin 1957 à Johannesburg, Afrique du Sud, demeurant à 4 Vale Lodge, Downs Lane, Leatherhead, Surrey KT22 8JQ, Royaume-Uni;
- Monsieur Bradley Erickson, Comptable, né le 19 octobre 1961 à Lethbridge, Canada, demeurant à The Hermitage, 7 Forest Avenue, North Chingford, Londres E4 6AR, Royaume-Uni;
- Monsieur Andrew Evans, Directeur Exécutif, né le 30 avril 1954 à Singapore, demeurant à Katrina, Le Clos de Bauch, Beaumont Hill, Saint Peter, Jersey JE3 7BS;
- Monsieur Hugh Titcomb, Banquier, né le 21 décembre 1959 à Newbury, Royaume-Uni, demeurant à Erskine House, 8 The Uplands, Harpenden, Hertfordshire AL5 2PH, Royaume-Uni,

en tant que nouveaux gérants de la Société avec effet immédiat pour un durée indéterminée en addition à Monsieur Saeed bin Abdullah Al Misnad et Monsieur Vincent Liddiard Cook.

La Société est donc désormais composé d'un conseil de gérance comprenant 10 membres et peut être valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle d'un des membres du conseil de gérance.

Luxembourg, le 30 novembre 2004.

QNB INTERNATIONAL HOLDINGS LIMITED, S.à r.l.
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01453. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098376.3/250/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

SERVICES INTERNATIONAUX D'INGENIERIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 102.792.

Décision unanime du Conseil d'Administration prise par voie de résolution circulaire

Administrateurs

Mme Maria Isabel Curto Jiménez
M. Juan Buenestado Dorado
TRALEE INVEST & TRADE CORP.

Résolution

D'accord avec la troisième résolution de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 14 septembre 2004, par-devant le notaire Maître Emile Schlessler, le conseil d'administration a nommé administrateur-délégué du conseil a M. Juan Buenestado Dorado, ingénieur industriel, demeurant à Madrid, Espagne.

Le mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an deux mille dix.

Le 9 novembre 2004.

SERVICES INTERNATIONAUX D'INGENIERIE S.A.

M.I. Curto Jiménez / J. Buenestado Dorado / TRALEE INVEST & TRADE CORP

Director / Director / Director

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01283. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098383.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

MALLIVER INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 60.227.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte de dissolution de société reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 18 novembre 2004, enregistré à Grevenmacher, le 2 décembre 2004, volume 529, folio 90, case 4;

I.- Que la société anonyme MALLIVER INVEST S.A., ayant son siège social à L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté, R.C.S. Luxembourg section B numéro 60.227, a été constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 23 juillet 1997, publié au Mémorial C numéro 608 du 4 novembre 1997.

II.- Que l'actionnaire unique, réunissant en ses mains la totalité des actions de la société MALLIVER INVEST S.A. a décidé de la dissoudre.

III.- Que par la présente, l'actionnaire unique décide de prononcer la dissolution anticipée de la société, avec effet immédiat.

IV.- Que l'activité de la société a cessé; l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et il réglera tout le passif de la société dissoute.

V.- Que partant, la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

VI.- Que décharge est accordée aux membres du Conseil d'Administration et au Commissaire aux comptes.

VII.- Qu'il y a lieu de procéder à la destruction des titres au porteur.

VIII.- Que les livres et documents de la société MALLIVER INVEST S.A. seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège social de la société.

Pour extrait conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 3 décembre 2004.

J. Seckler.

(098400.4/231/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.